

Les leçons du passé

Rappelons-nous aussi que nos pères furent DES PATRIOTES dans leur vie publique comme dans leur vie privée. Ils firent de la politique nationale plutôt que de la politique de parti.

Nous ne ferons pas l'histoire des hauts faits du passé, elle est bien connue. Personne n'ignore que c'est malgré les difficultés sans nombre des premiers établissements du Canada, en dépit des vicissitudes du début, des ombres, des luttes, des obstacles qui surgissaient de toutes parts que nos pères gardèrent intacte leur foi, leur langue, leurs droits civils, leurs us et coutumes qu'ils nous ont légués comme un précieux héritage. Dans tous les Parlements canadiens, et même en Angleterre, ils ont revendiqué les droits de la chère langue française que nous parlons encore et que nos enfants, espérons-le, parleront toujours. Ils prirent même les armes pour se défendre contre l'oligarchie et obtenir un régime politique plus libéral. Depuis 1759, une lutte est commencée ici, dont la survie de notre race est l'enjeu. Cette lutte n'a jamais cessé et les dates de 1760, 1774, 1791, 1837, 1841, 1867 ne sont que des jalons qui nous rappellent le rude chemin suivi par nos pères, la vigilance et le courage déployés par eux dans une lutte que nous devons continuer. Comme eux, soyons généreux pour les autres à condition que les autres soient justes pour nous. Concédon's s'il le faut, mais ne cédon's jamais.

Les injures des "fanatiques dérangés" ne doivent pas nous exaspérer. Agissons toujours dans la dignité et la force de nos droits naturels et constitutionnels.

Apprenons l'anglais, c'est bien, mais apprenons aussi aux Anglais que nous avons le droit de parler le français et qu'ils ont le devoir de l'apprendre si nous voulons nous entendre.

Les vrais politiques canadiens, dans le passé, ce furent toujours et quand même les Canadiens-français auxquels se joignirent des Anglais à l'âme large et généreuse, comme Baldwin et Mackenzie.

Dans la lutte que nous devons continuer et qui menace de se prolonger, espérons que nous trouverons toujours de tels alliés chez les Anglais, et qu'ils seront en assez grand nombre pour assurer le triomphe du droit et de la justice.

Dans le passé de notre très belle histoire se trouvent des hommes d'Etat canadiens-français qui personnifient le patriotisme le plus fier et peuvent nous servir de guides.

Avant même la Confédération, au temps où il fallait conquérir dans la plénitude le gouvernement responsable, l'un des chefs canadiens-français les plus remarquables, fut Louis-Hippolyte Lafontaine. Toute sa carrière politique fut consacrée au service de l'idée canadienne dont il voulut faire l'idée protectrice de nos droits et de notre liberté.

Nous voulons souligner l'une de ses plus belles et de ses plus explicites déclarations de principes.

En février 1841, Lafontaine expliquait, dans une adresse aux électeurs du comté de Terrebonne, les principes du gouvernement responsable. Il traita cette question avec sa largeur de vue habituelle. Permettez-moi de vous citer le passage suivant de cette magnifique adresse où souffle le plus pur esprit canadien :

"Les événements que l'avenir prépare à notre pays seront de la plus haute importance. Le Canada est la terre de nos ancêtres; il est notre patrie de même qu'il doit être la patrie adoptive des différentes populations qui viennent des diverses parties du globe, exploiter ses vastes forêts dans la vue de s'y établir et d'y fixer permanentement leurs demeures et leurs intérêts. Comme nous, elles doivent désirer, avant toutes choses, le bonheur et la prospérité du Canada. C'est l'héritage qu'elles doivent s'efforcer de transmettre à leurs descendants sur cette terre jeune et hospitalière. Leurs enfants devront être, comme nous et avant tout, CANADIENS.

"En Amérique, le plus grand bienfait dont jouissent ses habitants, c'est l'égalité sociale; elle y règne au plus haut degré. Si, dans quelques vieilles sociétés d'un autre hémisphère, elle semble suffire à leur jouissance et à leur besoin, il n'en saurait être ainsi pour les populations vigoureuses et fortes de ce nouveau continent. Outre l'égalité sociale, il nous faut la liberté politique. Sans elle nous n'aurions pas d'avenir; sans elle nous ne serions pas satisfaits; sans elle nous ne pourrions atteindre ce bien-être que nous promet la nature si vaste en Amérique. Avec des efforts constants et dirigés avec fermeté et prudence vers ce but essentiel à notre prospérité, nous obtiendrons cette liberté politique. Pour nous empêcher d'en jouir, il faudrait détruire l'égalité sociale qui forme le caractère distinctif tant de la population du Haut-Canada que de celle du Bas-Canada. Car cette égalité sociale doit nécessairement amener notre liberté politique. C'est le besoin irrésistible des colonies anglaises dans l'Amérique du Nord. Les moeurs sont plus fortes que les lois et rien ne saurait nous soustraire à leur puissance. Il ne peut exister en Canada aucune caste privilégiée, en dehors de la masse de ses habitants. L'on peut créer des titres un jour; le lendemain vous voyez les enfants traîner le parchemin dans la boue.

"Mais le moyen d'obtenir cette liberté politique, si essentielle à la paix et au bonheur de ces colonies, et au développement de leurs vastes ressources? Le moyen, c'est la sanction de la volonté populaire à l'adoption des lois; c'est le consentement à voter l'impôt et à régler les dépenses; c'est en un mot la participation efficace à l'action de son gouvernement, c'est son influence légitime à faire mouvoir les rouages de l'administration, et son contrôle effectif et constitutionnel sur les individus plus immédiatement préposés à faire fonctionner cette administration; c'est, en un mot, ce qui fait la grande question du jour: le gouvernement responsable."

Nous avons tenu à citer ces paroles prononcées, il y a quatre-vingt-six ans par l'un des chefs les plus clairvoyants de notre nation. Lafontaine fut de tous les hommes d'Etat d'autrefois celui qui comprit le mieux les difficultés de la situation des Canadiens-français et le meilleur parti qu'ils pouvaient en tirer.

Nous devrions adopter, comme l'une des devises les plus dignes d'inspirer notre conduite, ces belles paroles de Lafontaine: "Avant tout il faut rester unis et nous faire respecter."

PLUS ON COMPREND L'OUEST CANADIEN PLUS ON L'AIME

Et il faut un grand effort d'imagination, dit M. Brunhes, pour reconstruire les Rocheuses

L'ACTION GLACIERE

Les projections lumineuses en couleurs naturelles, sont fort admirées. — Reconstitution véridique

"Pour aimer il faut comprendre", disait un jour Bossuet. En retournant cette phrase célèbre de l'évêque de Meaux, on pourrait dire en parlant des merveilles de l'Ouest canadien: "Il faut comprendre pour aimer."

Ce fut là une des remarques finales qui furent faites par M. Jean Brunhes, de l'Institut et professeur au Collège de France, au cours d'une conférence toute vibrante sur son voyage dans l'Ouest canadien, conférence donnée hier soir, à la salle Saint-Sulpice, au profit du Refuge de Notre-Dame-de-la-Merci. Cette conférence fut un événement social et de charité de toute première valeur tant par le grand nombre de personnes qui y assistèrent que par l'auditoire d'élite qui l'écoula avec la même admiration que la géographie humaine.

Durant deux heures, l'éminent professeur a parlé de l'Ouest canadien, de sa formation géologique, de sa transformation, de sa géographie humaine et à l'aide de projections lumineuses en couleurs naturelles, prises au cours du voyage qu'il a fait récemment dans l'Ouest en compagnie de sa fille, il nous a fait voir et revivre les principales merveilles de cette région si vaste et de caractère si différent de l'Est canadien.

Cette conférence devait être présidée par Sir Lomer Gouin qui n'a pas pu malheureusement y assister. Il était d'ailleurs dignement représenté par sa belle-fille, Madame Léon Mercier-Gouin, dont la sympathie pour le Refuge de Notre-Dame-de-la-Merci est bien connue des administrateurs de l'institution.

M. Olivier Asselin présenta la conférence. Comme toujours, il a su la faire d'une manière excellente. N'ayant pas eu l'occasion d'entendre souvent M. Jean Brunhes, à l'exception d'une fois, M. Asselin déclara au début qu'il le connaissait, toutefois, déjà par sa renommée d'écrivain, surtout son "gros traité" de géographie humaine.

Donnant ses impressions sur la science de M. Brunhes et de sa haute personnalité, M. Asselin dit qu'il représente le type du français que nous aimons. Il lui demanda, avant de quitter la terre canadienne d'oublier certaines choses qui sont propres au pays, notamment, notre manque d'architecture et surtout nos escaliers en tire-bouchon (sic).

M. JEAN BRUNHES

Le savant géographe parle toujours avec la même volubilité et demeure toujours le grand dramaturge de la géographie humaine. C'est un voyage instructif et révélateur qu'il fait dans l'Ouest canadien. Ses impressions sont nombreuses et forment déjà la matière d'un ou deux volumes. Il ne nous en a livré qu'une parcelle, hier soir, mais quelle parcelle! Jamais, nous n'avions entendu parler de l'Ouest Canadien à tant de points de vue. Il a esquissé à grands traits, l'histoire de cette vaste région de notre pays; la construction des montagnes, leur destruction, la géographie humaine de l'Ouest canadien et quelques faits de géographie humaine.

"Nous avons un sol, dit-il, qui a subi de bien grandes transformations. Les vieux territoires laurientins ont émergé depuis tant de millénaires que nous ne connaissons qu'une parcelle de ce qui a été le soc. Dans la région de l'Ouest canadien, il faut faire un effort d'imagination pour reconstituer les montagnes en formation. La constitution des Montagnes Rocheuses couvre une surface trente fois plus grande que celle des Alpes. Il est heureux que les premiers sentiers à travers les Rocheuses aient été nos voies ferrées. Elles les traversent et vont même jusqu'au cœur de ces montagnes en sorte qu'il est possible de reconstituer pour ainsi dire leur formation."

M. Brunhes fait une revue complète des observations recueillies en traversant les Rocheuses. Le spectacle à Banff est révélateur. Là, on voit ce que sont les montagnes, en observant, par exemple, le mont Cathedral. On voit de ces saillies s'élevant jusqu'à 10,000 milles pieds; la se trouvent des couches schisteuses et friables, des monts, des sommets qui se ressemblent et qui s'élèvent à mesure que l'on s'avance à l'intérieur du plateau. M. Brunhes expose admirablement la théorie de l'action glacière dans la transformation géologique de notre sol. Ce sont les différents types d'érosion.

L'aspect botanique étudié par M.

LE "SPIRIT OF ST-LOUIS" IRA A OTTAWA, SAMEDI

Le colonel Lindbergh sera à bord de son fameux avion transatlantique

DEPART INCONNU

(Dépêche de la Presse Canadienne)

New-York, 27 — Les citoyens d'Ottawa auront l'avantage de voir le fameux monoplan, le "Spirit of St-Louis", quand le colonel Charles Lindbergh, l'aviateur qui a accompli la randonnée aérienne New-York-Paris, visitera la capitale canadienne samedi et dimanche.

Harry H. Knight, représentant attitré de Lindbergh et l'un des bailleurs de fonds de l'envolée à Paris, a déclaré à la Presse Canadienne ce soir, que le colonel Lindbergh retournerait à St-Louis et ferait l'envolée de cette ville à Ottawa dans l'avion qui lui conquit la gloire et les honneurs de l'autre côté de l'Atlantique.

Le colonel Lindbergh arrivera à Ottawa le 2 juillet et d'après les déclarations précédentes, il y demeurera jusqu'au 3 juillet. Il a accepté l'invitation du gouvernement canadien, transmise par l'intermédiaire de la légation canadienne et du secrétaire d'Etat d'assister aux fêtes du jubilé de la Confédération du Canada.

Le jeune colonel a réussi à éviter les journalistes depuis son arrivée ici de Washington, et l'on se demandait s'il traverserait la frontière canadienne dans un avion militaire ou s'il retournerait à St-Louis pour aller y chercher le "Spirit of St-Louis".

La Presse Canadienne a appris aujourd'hui que le colonel Lindbergh demeurait à telle adresse sur l'avenue du Parc et lui téléphona, demandant s'il serait à bord de son avion, le "Spirit of St-Louis" et demandant quelques renseignements quant à l'heure et à la journée de son départ.

M. Knight répondit au télégramme comme suit: "Le colonel Lindbergh partira de St-Louis à bord de son avion le "Spirit of St-Louis". Il ne mentionnera cependant pas l'heure du départ."

Le colonel Lindbergh tient des conférences privées actuellement afin d'entrer dans l'aviation commerciale.

LA WATER AND POWER AURAIT SA PROPRIETE

C'est ce que la ville devra peut-être faire, dit l'échevin Brodeur

\$2,000,000 PERDUS

"Il semble, a déclaré l'échevin Brodeur, hier après-midi, au sortir de la séance du conseil, que les nouveaux développements dans la question de la Montreal Water and Power Company, coûteront à la cité un ou deux millions de dollars de plus. Il me semble aussi, après avoir brièvement considéré la question, que nous serons peut-être obligés de remettre la propriété à la compagnie. Nous ne pouvons assumer le risque de percevoir 6 pour cent en taxe d'eau, quand nous serons peut-être obligés plus tard de rembourser la compagnie non seulement le montant perçu, mais aussi la différence entre 6 pour cent et le taux de 7 1/2 ou 8 pour cent chargé par la compagnie. Ou la cité pourrait-elle prendre cette différence? Ce serait difficile, sinon impossible, puisque la plupart des contribuables qui seraient appelés à payer, auraient des ménages et seraient introuvables."

Un moyen de prévoir cette difficulté, a dit l'échevin Brodeur, serait de continuer à charger aux contribuables des services par la Water and Power le même taux qu'aujourd'hui.

Quant à ce qu'il arrivera si la cité remet la propriété à la compagnie, l'échevin Brodeur ne le sait pas trop, mais il présume que la ville devra de nouveau recommencer toutes ses démarches pour l'acquisition de la propriété soit par expropriation, par achat, tel qu'il est prévu par la charte.

L'HON. M. TASCHEREAU PART EN VACANCES

Québec, 27 — Le premier ministre Taschereau quittera la ville demain pour prendre de courtes vacances. Il sera accompagné de M. Charles Lacombe, c. r. assistant procureur général et il reviendra dans une dizaine de jours. Le premier ministre et M. Lacombe sont partis pour la rivière Moisie, sur la côte nord pour y faire la pêche au saumon.

TERRIBLE COLLISION ENTRE AUTOMOBILES ROUTE EDOUARD VII

Un homme est tué et quatre autres sont blessés. — Une auto est détruite et l'autre disparaît

CHUTE FATALE

Au cours d'une collision entre une puissante voiture automobile qui se dirigeait sur Montréal et un Sedan-Ford qui s'en allait en sens opposé, à environ un mille de Saint-Lambert, sur le chemin Edouard VII, un homme a été tué et quatre blessés, mais légèrement. On n'a aucun signalé de la voiture qui s'en venait vers Montréal et que le chauffeur n'a pas arrêté après la collision.

Le défunt est M. Oscar Gagnon, de Saint-Lambert, No 48, rue Saint-Denis. D'après le Dr Oulton, de Saint-Lambert qui a été appelé au poste de police où on avait transporté M. Gagnon, ce dernier a succombé à une fracture du crâne et à une hémorragie cérébrale.

Le chef de police Forget de Saint-Lambert, raconte qu'à 11 heures, il recevait un téléphone de l'honorable Georges Simard, conseiller législatif qui a sa résidence à un mille environ à l'ouest de Saint-Lambert, qu'une collision d'automobiles venait de se produire sur la grande route, près de chez lui et qu'un homme était mort.

Le chef Forget se rendit immédiatement sur les lieux et, après avoir fait transporter M. Gagnon au poste de police, en attendant l'arrivée de l'ambulance, il apprit des autres personnes blessées MM. Laurent Godin, Roland Trudeau, Z. Beauchamp et Raymond Gravel, ce dernier fils de l'ancien chef de police de Saint-Lambert, que l'automobile Ford dans laquelle ils étaient avait été frappée par une voiture puissante qui venait de Laprairie.

Le choc fut une violence telle que le sedan fut projeté sur un poteau qui se brisa en deux, tandis que la carrosserie du sedan était déplacée complètement de sur le chassis, avec le résultat que Gagnon était trouvé sans connaissance en-dessous de la voiture, tandis que ses compagnons, l'on ne sait trop comment, étaient restés empiétrés dans la carrosserie du sedan, s'en tirant avec des blessures douloureuses, mais sans gravité.

La police est à la recherche de la voiture qui a frappé l'automobile Ford.

CHUTE FATALE

Le 19 juin courant, sur l'heure du midi, Mme Blanche Lussier, 24 ans, de Repentigny, faisait une chute en bas du balcon de sa demeure. Transportée à l'hôpital Notre-Dame, elle succomba, hier après-midi, à une fracture du crâne.

D'après les autorités de l'hôpital Notre-Dame, il apparaît que personne n'est témoin de l'accident et que ce n'est que plusieurs minutes après sa chute que Mme Lussier fut ramassée inconsciente sur le sol, par son mari.

Hertzog a des ennuis avec son drapeau

(C.P.C. via Reuter)

Le Cap, Afrique-Sud, 27. — Le sénat de l'Union de l'Afrique-Sud a adopté aujourd'hui en troisième lecture le projet de loi du drapeau, après avoir accepté un amendement, adopté par 17 voix contre 12. Cet amendement suggère, comme substitut au drapeau du gouvernement, un autre emblème comprenant l'Union Jack, le vieux drapeau de l'Etat Libre, le vieux drapeau de Transvaal et quatre étoiles d'argent sur fond bleu, représentant les autres provinces. Ces quatre parties du drapeau seraient divisées par une croix d'argent.

Le premier ministre J. B. M. Hertzog a laissé entendre clairement que l'emblème projeté serait inacceptable au gouvernement vu qu'un tel drapeau ne serait ni plus ni moins qu'un drapeau britannique. De sorte qu'il semble probable que la chambre rejettera l'amendement du sénat. Il s'ensuit donc que le projet de loi sera de nouveau soumis aux deux chambres. Une session spéciale du parlement sera tenue en novembre et si le sénat persiste dans son attitude actuelle, une séance conjointe des deux hautes chambres devra être tenue avant que le projet de loi ne soit finalement adopté.

Le Japon applie les vues britanniques

(Cable de la Presse Associée)

Genève, 27. — La face des délibérations de la conférence navale des trois puissances a pris une nouvelle tournure ce soir, quand la délégation japonaise a annoncé solennellement que, vu que le projet britannique, d'aborder la question des gros navires de guerre, semblait avoir le mérite de laisser entrevoir une diminution des dépenses navales, la délégation avait accepté à Tokyo afin d'avoir de nouvelles instructions quant à l'attitude à adopter.

Après la distribution d'une longue déclaration ayant trait à l'attitude générale du Japon à la conférence, le vicomte Ishii, ex-ministre des Affaires étrangères, en outre d'expliquer le sens de la déclaration, ajouta, pour répondre à une question concernant la probabilité d'un traité de sécurité entre les trois puissances, qu'en tant que le Japon était concerné, il n'était nullement question de conclure un tel accord.

L'ACCROISSEMENT DE L'EMPLOI DES OUVRIERS AU CANADA

La province de Québec est dans une situation de particulière progression dans l'emploi

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Québec, 27. — Le volier "Baie St-Paul", pratiquement coupé en deux parties par le "Canadian Trapper" de la marine marchande canadienne, a sombré dans le bas Saint-Laurent, d'après un message parvenu ici aujourd'hui. Le capitaine Lavoie et la seule personne à bord du navire au moment de l'accident furent sauvés. La collision survint au large de Cap aux Oies, entre les Eboulements et St-Isidore, soit à environ 15 milles de la Malbaie. Le "Canadian Trapper" a ramené les rescapés à Québec.

DEUX AEROPLANES PRETS A TENTER L'ENVOLEE A HAWAII

Dès que le temps se sera mis au beau, le départ s'effectuera de Oakland

COURSE AUX HONNEURS

Une bourse est aussi dévolue à vainqueur de l'épreuve. — Byrd ne part pas

(Dépêche de la Presse Associée)

Oakland, Cal., 27. — Deux avions étaient tous deux prêts aujourd'hui à s'envoler à quelques heures d'avis afin de tenter une envolée sans arrêt au-dessus de l'Océan Pacifique entre San Francisco et Honolulu, l'un de ces avions est à Oakland et l'autre à Honolulu.

Tout fait prévoir que l'aviation militaire Fokker et un monoplan de dimensions moindres prendront leur vol de l'aérodrome municipal de Oakland de bonne heure demain pour survoler le Pacifique jusqu'aux îles Hawaï.

Des messages reçus de Honolulu disent que la piste spécialement construite près de Manille, sur l'île de Kausi, a été terminée pour le départ possible d'un troisième avion piloté par Richard Grace, qui se propose de se rendre jusqu'au continent américain à une heure qui n'a pas encore été fixée.

À la suite d'une inspection officielle par le major-general Mason Patrick de l'aviation qui sera piloté par les lieutenants Lester J. Maitland et Albert Hegenberger, l'assistant-secrétaire de la Guerre, Davidson a annoncé à Washington que l'aviation était prêt à partir et que si le temps le permettait le départ s'effectuerait demain matin.

Le monoplan civil qui sera piloté par Ernest L. Smith, accompagné de Charles H. Carter, de Los Angeles, comme assistant navigateur, a subi sa dernière épreuve cet après-midi. Après ces essais, rien n'empêchera l'aviation de prendre son vol des que le bureau météorologique déclarera que la route est libre.

Le météorologiste du gouvernement a déclaré que les conditions étaient exceptionnellement favorables pour le départ des aviateurs de la côte de Californie, mais non pas si favorables pour une envolée dans l'autre direction.

LA TEMPESTE RETARDE BYRD JUSQU'A MERCREDI

Balayé le champ d'atterrissage de Roosevelt dimanche matin et qui a retardé le départ du monoplan "America", était au-dessus des grands bancs ce soir, ce qui retardera l'envolée pour la France jusqu'à mercredi.

Le commandant Richard E. Byrd et son équipage de trois hommes passeront une partie de la journée à hangar et sur la piste où l'avion prendra son vol, mais ils paraissent découragés en lisant le rapport du météorologiste.

"L'avion ne prendra pas son vol demain matin", dit Byrd. "Avec la force actuelle des vents, nous perdrons 10 milles à l'heure d'ici à Terre-Neuve et 15 milles à l'heure au-dessus de l'océan. Et la pression atmosphérique basse du sud de Terre-Neuve jusqu'aux routes de paquebots constitue une barrière infranchissable."

Le Japon applie les vues britanniques

(Cable de la Presse Associée)

Genève, 27. — La face des délibérations de la conférence navale des trois puissances a pris une nouvelle tournure ce soir, quand la délégation japonaise a annoncé solennellement que, vu que le projet britannique, d'aborder la question des gros navires de guerre, semblait avoir le mérite de laisser entrevoir une diminution des dépenses navales, la délégation avait accepté à Tokyo afin d'avoir de nouvelles instructions quant à l'attitude à adopter.

Après la distribution d'une longue déclaration ayant trait à l'attitude générale du Japon à la conférence, le vicomte Ishii, ex-ministre des Affaires étrangères, en outre d'expliquer le sens de la déclaration, ajouta, pour répondre à une question concernant la probabilité d'un traité de sécurité entre les trois puissances, qu'en tant que le Japon était concerné, il n'était nullement question de conclure un tel accord.

LA TEMPESTE RETARDE BYRD JUSQU'A MERCREDI

Balayé le champ d'atterrissage de Roosevelt dimanche matin et qui a retardé le départ du monoplan "America", était au-dessus des grands bancs ce soir, ce qui retardera l'envolée pour la France jusqu'à mercredi.

Le commandant Richard E. Byrd et son équipage de trois hommes passeront une partie de la journée à hangar et sur la piste où l'avion prendra son vol, mais ils paraissent découragés en lisant le rapport du météorologiste.

"L'avion ne prendra pas son vol demain matin", dit Byrd. "Avec la force actuelle des vents, nous perdrons 10 milles à l'heure d'ici à Terre-Neuve et 15 milles à l'heure au-dessus de l'océan. Et la pression atmosphérique basse du sud de Terre-Neuve jusqu'aux routes de paquebots constitue une barrière infranchissable."

LA TEMPESTE RETARDE BYRD JUSQU'A MERCREDI

Balayé le champ d'atterrissage de Roosevelt dimanche matin et qui a retardé le départ du monoplan "America", était au-dessus des grands bancs ce soir, ce qui retardera l'envolée pour la France jusqu'à mercredi.

Le commandant Richard E. Byrd et son équipage de trois hommes passeront une partie de la journée à hangar et sur la piste où l'avion prendra son vol, mais ils paraissent découragés en lisant le rapport du météorologiste.

"L'avion ne prendra pas son vol demain matin", dit Byrd. "Avec la force actuelle des vents, nous perdrons 10 milles à l'heure d'ici à Terre-Neuve et 15 milles à l'heure au-dessus de l'océan. Et la pression atmosphérique basse du sud de Terre-Neuve jusqu'aux routes de paquebots constitue une barrière infranchissable."

LA TEMPESTE RETARDE BYRD JUSQU'A MERCREDI

Balayé le champ d'atterrissage de Roosevelt dimanche matin et qui a retardé le départ du monoplan "America", était au-dessus des grands bancs ce soir, ce qui retardera l'envolée pour la France jusqu'à mercredi.

Le commandant Richard E. Byrd et son équipage de trois hommes passeront une partie de la journée à hangar et sur la piste où l'avion prendra son vol, mais ils paraissent découragés en lisant le rapport du météorologiste.

"L'avion ne prendra pas son vol demain matin", dit Byrd. "Avec la force actuelle des vents, nous perdrons 10 milles à l'heure d'ici à Terre-Neuve et 15 milles à l'heure au-dessus de l'océan. Et la pression atmosphérique basse du sud de Terre-Neuve jusqu'aux routes de paquebots constitue une barrière infranchissable."

LA TEMPESTE RETARDE BYRD JUSQU'A MERCREDI

Balayé le champ d'atterrissage de Roosevelt dimanche matin et qui a retardé le départ du monoplan "America", était au-dessus des grands bancs ce soir, ce qui retardera l'envolée pour la France jusqu'à mercredi.

Le commandant Richard E. Byrd et son équipage de trois hommes passeront une partie de la journée à hangar et sur la piste où l'avion prendra son vol, mais ils paraissent découragés en lisant le rapport du météorologiste.

"L'avion ne prendra pas son vol demain matin", dit Byrd. "Avec la force actuelle des vents, nous perdrons 10 milles à l'heure d'ici à Terre-Neuve et 15 milles à l'heure au-dessus de l'océan. Et la pression atmosphérique basse du sud de Terre-Neuve jusqu'aux routes de paquebots constitue une barrière infranchissable."

LA TEMPESTE RETARDE BYRD JUSQU'A MERCREDI

Balayé le champ d'atterrissage de Roosevelt dimanche matin et qui a retardé le départ du monoplan "America", était au-dessus des grands bancs ce soir, ce qui retardera l'envolée pour la France jusqu'à mercredi.

Le commandant Richard E. Byrd et son équipage de trois hommes passeront une partie de la journée à hangar et sur la piste où l'avion prendra son vol, mais ils paraissent découragés en lisant le rapport du météorologiste.

"L'avion ne prendra pas son vol demain matin", dit Byrd. "Avec la force actuelle des vents, nous perdrons 10 milles à l'heure d'ici à Terre-Neuve et 15 milles à l'heure au-dessus de l'océan. Et la pression atmosphérique basse du sud de Terre-Neuve jusqu'aux routes de paquebots constitue une barrière infranchissable."

LES ELECTEURS DU MANITOBA IRONT VOTER AUJOURD'HUI

La campagne qui vient de se terminer a été dénuée de tout intérêt

LA VENTE DE LA BIERE

Les électeurs décideront par referendum s'ils reviendront au système de tavernes

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Winnipeg, Man., 27. — Il y a cinq ans le premier ministre John Bracken et ses partisans progressistes étaient portés au pouvoir et demain l'électorat du Manitoba choisira les nouveaux députés de la législature — la dix-huitième — et approuvera ou désapprouvera les actes de son gouvernement.

Cent cinquante-trois candidats de toutes nuances politiques brigueront les suffrages des électeurs pour 55 sièges de la législature provinciale. Sur ce nombre, il y a 44 candidats au gouvernement; 29 libéraux, 40 conservateurs, 9 ouvriers, 20 indépendants et un communiste. Dans la cité de Winnipeg, il y a 25 candidats, y compris les candidats ministériels; six libéraux, cinq conservateurs, six ouvriers et un communiste. Sur ce nombre dix seront élus pour représenter Winnipeg dans la dernière chambre.

A l'encontre de la dernière élection, en 1922, alors que plusieurs femmes se portèrent candidates aux honneurs électoraux, il n'y en a qu'une cette année, Mme R. A. Rogers, libérale et candidate dans Winnipeg.

À la dissolution, les partisans ministériels étaient au nombre de 28; les libéraux 7; les conservateurs 6; outre deux sièges vacants provinciaux.

Dans la cité de Winnipeg, le système de représentation proportionnelle sera en vigueur dans le scrutin; dans les comtés ruraux ayant trois candidats ou plus, le vote alternatif sera inauguré, tandis que dans les comtés n'ayant que deux candidats, les électeurs voteront pour le candidat de leur choix. Avec la R. P. à Winnipeg et le vote alternatif dans les comtés à trois candidats, la position des partis respectifs ne sera probablement pas connue avant mercredi ou jeudi.

La campagne qui vient de se terminer, bien qu'active, a été peu intéressante. Il n'y a aucune question prédominante en jeu et les appels aux électeurs s'appuyaient — en majeure partie — sur le record passé des candidats. Le premier ministre Bracken et ses partisans ont insisté pour que leur gouvernement soit retourné au pouvoir en raison de son économie de sa législation progressive. Bracken promet qu'il parachevera son œuvre s'il est élu par une majorité définie. Tous les candidats ont appuyé sur l'importance du développement industriel et agricole de la province; le retour des ressources naturelles, les améliorations dans le système d'impôt et la mise sévère en vigueur des lois des spiritueux dans la province.

Pendant toute la campagne, le gouvernement a été critique particulièrement par les conservateurs pour n'avoir pas réussi à mettre en vigueur la loi des liqueurs de la province. Le premier ministre et ses partisans ont nié ces accusations et ont demandé aux électeurs de coopérer afin de mettre la loi en vigueur.

Le premier ministre se présente dans le comté de Le Pas; le colonel F. G. Taylor, chef conservateur est encore candidat dans Portage la Prairie, tandis que M. H. A. Robson, c. r., le nouveau chef du parti libéral, se présente dans Winnipeg.

Dans toute la province, les bureaux de l'avotation fermeront à 7 heures p.m., heure normale du centre.

LA VENTE DE LA BIERE

Winnipeg, Man., 27. — Les citoyens du Manitoba décideront aussi demain aux bureaux de votation si la vente de la bière doit se faire au verre, en vertu de la loi des liqueurs.

Un referendum sera tenu, conjointement avec l'élection provinciale.

Les questions posées demandent aux électeurs s'ils favorisent la vente de la bière au verre.

Les forces prohibitionnistes ont poursuivi une campagne active contre toute altération du système actuel de vente de la bière à la caisse par les magasins de liqueurs du gouvernement ou par les brasseries et elles ont comme devise "A bas les tavernes". D'un autre côté, les forces adverses prétendent que l'institution des tavernes éliminera les contrebandiers, créera des prix moins onéreux pour les acheteurs et que le système de vente sera plus sous le contrôle du gouvernement.

LA VENTE DE LA BIERE

Winnipeg, Man., 27. — Les citoyens du Manitoba décideront aussi demain aux bureaux de votation si la vente de la bière doit se faire au verre, en vertu de la loi des liqueurs.

Un referendum sera tenu, conjointement avec l'élection provinciale.

Les questions posées demandent aux électeurs s'ils favorisent la vente de la bière au verre.

Les forces prohibitionnistes ont poursuivi une campagne active contre toute altération du système actuel de vente de la bière à la caisse par les magasins de liqueurs du gouvernement ou par les brasseries et elles ont comme devise "A bas les tavernes". D'un autre côté, les forces adverses prétendent que l'institution des tavernes éliminera les contrebandiers, créera des prix moins onéreux pour les acheteurs et que le système de vente sera plus sous le contrôle du gouvernement.

LA VENTE DE LA BIERE

Winnipeg, Man., 27. — Les citoyens du Manitoba décideront aussi demain aux bureaux de votation si la vente de la bière doit se faire au verre, en vertu de la loi des liqueurs.

Un referendum sera tenu, conjointement avec l'élection provinciale.

Les questions posées demandent aux électeurs s'ils favorisent la vente de la bière au verre.

Les forces prohibitionnistes ont poursuivi une campagne active contre toute altération du système actuel de vente de la bière à la caisse par les magasins de liqueurs du gouvernement ou par les brasseries et elles ont comme devise "A bas les tavernes". D'un autre côté, les forces adverses prétendent que l'institution des tavernes éliminera les contrebandiers, créera des prix moins onéreux pour les acheteurs et que le système de vente sera plus sous le contrôle du gouvernement.

LA VENTE DE LA BIERE

Winnipeg, Man., 27. — Les citoyens du Manitoba décideront aussi demain aux bureaux de votation si la vente de la bière doit se faire au verre, en vertu de la loi des liqueurs.

Un referendum sera tenu, conjointement avec l'élection provinciale.

Les questions posées demandent aux électeurs s'ils favorisent la vente de la bière au verre.

Les forces prohibitionnistes ont poursuivi une campagne active contre toute altération du système actuel de vente de la bière à la caisse par les magasins de liqueurs du gouvernement ou par les brasseries et elles ont comme devise "A bas les tavernes". D'un autre côté, les forces adverses prétendent que l'institution des tavernes éliminera les contrebandiers, créera des prix moins onéreux pour les acheteurs et que le système de vente sera plus sous le contrôle du gouvernement.

LA VENTE DE LA BIERE

Winnipeg, Man., 27. — Les citoyens du Manitoba décideront aussi demain aux bureaux de votation si la vente de la bière doit se faire au verre, en vertu de la loi des liqueurs.

Un referendum sera tenu, conjointement avec l'élection provinciale.

Les questions posées demandent aux électeurs s'ils favorisent la vente de la bière au verre.

Les forces prohibitionnistes ont poursuivi une campagne active contre toute altération du système actuel de vente de la bière à la caisse par les magasins de liqueurs du gouvernement ou par les brasseries et elles ont comme devise "A bas les tavernes". D'un autre côté, les forces adverses prétendent que l'institution des tavernes éliminera les contrebandiers, créera des prix moins onéreux pour les acheteurs et que le système de vente sera plus sous le contrôle du gouvernement.

LA VENTE DE LA BIERE

Winnipeg, Man., 27. — Les citoyens du Manitoba décideront aussi demain aux bureaux de votation si la vente de la bière doit se faire au verre, en vertu de la loi des liqueurs.

Un referendum sera tenu, conjointement avec l'élection provinciale.

Les questions posées demandent aux électeurs s'ils favorisent la vente de la bière au verre.

Les forces prohibitionnistes ont poursuivi une campagne active contre toute altération du système actuel de vente de la bière à la caisse par les magasins de liqueurs du gouvernement ou par les brasseries et elles ont comme devise "A bas les tavernes". D'un autre côté, les forces adverses prétendent que l'institution des tavernes éliminera les contrebandiers, créera des prix moins onéreux pour les acheteurs et que le système de vente sera plus sous le contrôle du gouvernement.

LA VENTE DE LA BIERE

Winnipeg, Man., 27. — Les citoyens du Manitoba décideront aussi demain aux bureaux de votation si la vente de la bière doit se faire au verre, en vertu de la loi des liqueurs.

Un referendum sera tenu, conjointement avec l'élection provinciale.

Les questions posées demandent aux électeurs s'ils favorisent la vente de la bière au verre.

Les forces prohibitionnistes ont poursuivi une campagne active contre toute altération du système actuel de vente de la bière à la caisse par les magasins de liqueurs du gouvernement ou par les brasseries et elles ont comme devise "A bas les tavernes". D'un autre côté, les forces adverses prétendent que l'institution des tavernes éliminera les contrebandiers, créera des prix moins onéreux pour les acheteurs et que le système de vente sera plus sous le contrôle du gouvernement.

LA VENTE DE LA BIERE

Winnipeg, Man., 27. — Les citoyens du Manitoba décideront aussi demain aux bureaux de votation si la vente de la bière doit se faire au verre, en vertu de la loi des liqueurs.

Un referendum sera tenu, conjointement avec l'élection provinciale.

Les questions posées demandent aux électeurs s'ils favorisent la vente de la bière au verre.

Les forces prohibitionnistes ont poursuivi une campagne active contre toute altération du système actuel de vente de la bière à la caisse par les magasins de liqueurs du gouvernement ou par les brasseries et elles ont comme devise "A bas les tavernes". D'un autre côté, les forces adverses prétendent que l'institution des tavernes éliminera les contrebandiers, créera des prix moins onéreux pour les acheteurs et que le système de vente sera plus sous le contrôle du gouvernement.

La Chambre de Commerce internat. à Stockholm

(Cable de la Presse Associée)

Stockholm, 27. — Le quatrième congrès général de la Chambre de Commerce International s'a, auquel assistaient plus de 1,000 hommes d'affaires de quatre-vingt nations a été inauguré aujourd'hui en présence du roi Gustav, du prince héritier et de la princesse et du prince Wilhelm au Concert Hall.

Le président K. A. Wallenberg de Délégation suédoise, a chaleureusement accueilli les délégués et exprime le même temps sa satisfaction de constater que l'Allemagne participait à la conférence.

En réponse au nom du congrès, sir Anderson a insisté sur l'importance

</

FLAG OF TRUCE, VAINQUEUR DU HANDICAP, A DEBORIMIER

Le descendant de Jim Gaffney a battu Somerset et Cut Bush, hier après-midi. — La division canadienne à Shadow Dance, 1^e favori. — Le jockey Kemph gravement blessé.

LE TURF A L'ETRANGER

Flag of Truce, appartenant à l'écurie E. J. Morrow, a gagné le handicap du "Star", hier après-midi, au pari de Delorimier. La course de six furlongs et demi, réunissant sept partants et Somerset a fini deuxième, tandis que Cut Bush a décroché le troisième argent.

Flag of Truce a l'habitude de faire des siennes au poste de démarrage, mais hier, il était dans son assiette et son jockey n'eut pas de difficulté avec lui. Il a obtenu un bon départ et au début, il le menageait, laissant à Somerset la tâche qui longe la clôture. Au deuxième tour, Randall eut qu'à donner des guides à sa monture pour la faire passer en avant et de là sa victoire ne fut plus douteuse. Somerset conserva le deuxième argent et Cut Bush eut un peu d'encre pour prendre la petite portion de la bourse.

Hier c'était matinée des dames et une foule considérable assistait aux courses. On a rarement vu une foule aussi nombreuse pour un lundi après-midi. Le tracé, quoique lent, était en bonne condition et le sport fut intéressant.

Ceux qui avaient eu confiance au favori, dans la division canadienne, ont été bien récompensés, car Shadow Dance l'emporta haut la main sur Chiner II. Avec Maker of Trouble comme troisième. Au début on aurait cru que Flying Ford remporterait une victoire facile, mais il se mit à faiblir et ne pouvant le deuxième tour de la piste, et à la dernière courbe, Shadow Dance passait en tête pour ensuite gagner par une grosse longueur. Shadow Dance a payé un peu plus qu'argent égal à ceux qui avaient parié sur ses chances.

La deuxième course, gagnée par Gussie P, a été émaillée d'un malheureux accident. Dès le départ Gussie P se lança dans la clôture et ne pouvant la franchir, le jockey W. Kemph fut gravement blessé. Un examen a révélé qu'il avait de blessures graves à la tête et il fut transporté à l'hôpital. La course a été gagnée par Gussie P, qui a battu Balstone avec Complaisance comme troisième.

Voici la liste des inscrits aux courses de cet après-midi:

Première course, \$500, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs. — Troy Weight 101, Saguenay 106, Canoeist X 90, Lincol 98, Auction 8, 106, Flora 98, Leaside 114, Puff Ball 104. Deuxième course, \$500, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs. — Marto 105, Madge Johnson 104, Henry Fox 112, Jockey 108, P. Moody 105, Village of H 102, Earl Pool 109, Horace Litch 106. Aussi éligibles: Pole Star 108, Chas J. Craigie 108, Jig Time 108, Blue Dale 108.

Troisième course, \$500, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs. — Red Seth 110, St Quentin 108, Bodanza 114, Jacobson 103, Ternley 106, Tavern Talk 106, Pandine 112, Anne Grace 97, Aussi éligibles: Furon 112, Lady Corrigan 86, Derelict 110, Eleanor W 105.

Quatrième course, \$500, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs. — Barrow 114, Let's Go 104, Trafalgar 103, Porter Ella 105, Tar Baby 114, Kimbryn 111, Play Tag 108, Brown Rock 107, Aussi éligibles: Thorn Blossom 100, Sol 101, Veima M 90, Miss Etta 100.

Cinquième course, \$500, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs. — Kixxon 102, Red Way 113, Senor 113, Vasquez 112, Subtle 105, Rags 106, Veleto 113, Northern Star 110, Aussi éligibles: George Kuffan 110, Peter Brush 102, Costigan 113, Old Broadway 113.

Sixième course, \$500, à réclamer, The Gazette, 3 ans et plus, 1 mile 70 verges. — Burbeth 105, Aracid 105, Demijohn 106, Shadow Dance 96, Chiff d'Ouvre 115, Gold Mark 113, Dr Huff 115, Queen Emma 108, Aussi éligibles: Le prechaun 104, Rancok 113.

Septième course, 1 mile 70 verges, \$500, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs. — Ramblor 106, Brockley 105, Raj 108, Myrtle Crown 106, Doughnut 111, Aunt Aggie 98, Waywasso 103, Crystal Ford 111, Aussi éligibles: Jacques 107, Slanderer 108, Glasgow 103, Bullet Proof 114.

A New-York

New-York, 27. — Résultats des courses de cet après-midi à la piste d'Aqueduct:

Première course, 5 furlongs: — 1^{er} Niki 100, Fator, 12 à 1, 6 à 1, 3 à 1; 2^e House Girl 119, Barnes, 6 à 1, 3 à 1; 3^e Paragaph 114, Murray, au pair. Temps 39.3-5. Bedford, Lassie, Leona, Margaret, Duet, Sly Potty, Black Gail, Gould Maid, Disco-vered Sucky ont aussi couru.

Deuxième course, steeplechase, environ 2 miles: — 1^{er} Double Tip 137, Alright, 6 à 1, 6 à 5, 1 à 2; 2^e Lincol 142, Fitzpatrick, 1 à 1, 6 à 5; 3^e a-Maureen Bawn 134, Preece, 1 à 2. Temps 4.15-4.5. Coronation, Damoiseau II, Ravel ont aussi couru.

Coronation a gagné mais fut disqualifié, Damoiseau a perdu son conducteur et Ravel a tombé.

Entrée J. Bosley.

Troisième course, 7 furlongs: — 1^{er} Brown Bird 114, Burke, 4 à 5; 2^e Andy Hog 102, Callahan; 3^e Wee Burn 98, Heert. Temps 1.25-2.3.

Trois partants seulement.

Quatrième course, 1 mile: — 1^{er} Senelaid 119, Maiden, 3 à 2, 3 à 5; 1 à 4; 2^e Architect 100, Fisher, 2 à 1, 4 à 5; 3^e Peter Peter 102, au pair. Temps 1.38. Cloudland, Sepy, Clearance, Quatrain ont aussi couru.

A DELORIMIER

Première course — Auction B. Leaside, Saguenay. Deuxième course. — Village of H. Horace Larch. P. Moody. Troisième course. — Red Seth. Jacobson. Ternley. Quatrième course. — Let's Go. Barrow. Porter Ella. Cinquième course. — Rags. Red Weed. Suttle. Sixième course. — Aracid. Goldmark. Queen Emma. Septième course. — Doughnut. Crystal Ford. Rambler.

Hush Dear 109; Sandrine 107; Pendleton 109; Miss Lillian 107; Pauline L. 109; Whisk Arrow 109; Aspinwall Girl 109.

Septième course, \$1,500, à réclamer, 3 ans et plus, 1-16 mile: — Julie Lane 103; Melina 107; Angle Plane 107; Midnight Rose 116; Seadrift 112; Oseida 107; Dusty Mary 110; Lady Oriole 100; Pretty Run 100; Mary B. 107; Xtra 111.

A Hamilton

Hamilton, Ont., 27. — Résultats des courses de cet après-midi au Hamilton Jockey Club:

Première course, 5-12 furlongs: 1. Elderhard, 116, Romanelli, \$31.10, 16.80, 6.30; 2. Omars Double, 116, 10.80, 3.60; 3. Lucie Dunbar, 113, 11.50, 3.60. Temps, 1.02-5.5.

Deuxième course, \$1,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs. — 1. Tetra Glass, 106, Thomas, 15.30, 5.10, 3.50; 2. Heartache, 104, Chalmers, 3.50, 2.50; 3. Man 105, Feeney, 4.00. Temps 1.14-5.5. Blanco, Noon, Sun Lynn, Oley ont aussi couru.

Troisième course, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Care Free, 112, Chalmers, 3.45, 4.10, 2.75; 2. Nimrod, 112, Fishman, 13.60, 4.80; 3. Gymkhana, 114, Butwell, 2.50. Temps 1.14-5.5. Ashlin, Lemnos, Fluffy Ruffles, Morehead ont aussi couru.

Quatrième course, \$1,200, Beamsville, 3 ans et plus, 1 mile 70 verges. — 1. Taurus, 99, Brown, 6.20, 4.50, 3.80; 2. Gay Parisian, 99, 6.20, 4.50, 3.80; 3. Bloom Tip, 95, O'Brien, 29.85. Temps 1.46-1.5. Thorndyke, Forecast, Lazibones, Eliza Jane ont aussi couru.

Cinquième course, \$1,500, Oakville Handicap, 3 ans et plus, 1-16 mile: — 1. Aucilla, 105, Brown, 13.30, 3.30, 2.20; 2. Joy Smack, 118, Butwell, 2.50, 2.20; 3. Harry Baker, 116, Thomas, 2.30. Temps 1.47-4.5. Wandering Minstrel, Noziers ont aussi couru.

Sixième course, 1-16 mile. — 1. John F. Klaver, 105, Brown, 5.05, 4.20, 3.10; 2. Tahoma, 96, Mann, 22.50, 8.40; 3. Wildcat, 111, Horn, 4.25. Temps 1.49-3.5. Van Patrick, Elyash, Lang Syne ont aussi couru.

Septième course, \$1,000, Bronte, à réclamer, 3 ans et plus, 1-16 mile: — 1. Just, 103, Bourassa, 10.10, 6.10, 4.95; 2. Real Artist, 105, Milner, 7.45, 6.15; 3. Molly Locket, 103, Sutphin.

LES INSCRITS A HAMILTON

Première course, \$1,000, Canadian Juvenile plate, deux ans, 4-12 furlongs: a-Sweetest Song 111, Merry Mount, 107, a-Auto Da Fe 107, Suncrest 111, Sun of Light 114, Optimal 111, Marie Gaiety 111, Rose of Frome 111, a-Entrée de Wright.

Deuxième course, \$1,000, à réclamer, trois ans et plus, six furlongs: Blacksmith 110, Catamaran 104, John F. 110, Benny Rubin 111, Cooper Boy 103, Blue Tony 107, Sweet 112, Sturdy 114, Cast By 99, Immortal 106, Merry Minstrel 114, Kicky Wicky 103, Aussi, Sphericy 99, Master Master 114, Note of Love 108, Arant Jade 96, Collar Victoria 96, Lady Sphere 94, Geogaw 107.

Troisième course, \$1,000, quatre ans et plus, à réclamer: Milton Plate, 1-16 mile: Play on 103, a-Rose Pearl 107, Timeless 109, a-Harp of Prosperity 95, S. Bloom 101, Catesby 109, Deronda 109.

Quatrième course, \$1,000, à réclamer, trois ans et plus, six furlongs: a-Ace 111, 106, Whizzing Cloud 101, a-Pitchfork 105, Aversion 111, North Breeze 111, Knocknag, 108, Arno 115, Flagerty 113.

Cinquième course, \$1,200, Burlington purse, trois ans et plus, un mile 70 verges: a-Job 101, Berkeley Square 104, Great Rock 107, End of Warman 111, Golden Rule 107, a-Entrée de Neustetter.

Sixième course, \$1,000, à réclamer, trois ans et plus, un mile 70 verges: Jenny Dean 110, Solo 117, Diereese 114, Gracer 107, James Stuart 109, General Tripp 106, Firedog 105.

Septième course, \$1,000, Waterloo plate, à réclamer, quatre ans et plus, 1-16 mile: Van Patrick 106, Fornovo 108, Kia 106, Warfare 07, Fehrah 03, Samardowa 103, Fleet Street 197, Quin Chin 108.

LE N-DAME FUT MALCHANCEUX

Dimanche dernier le club de baseball Notre-Dame est allé rencontrer le Parc Champlain et fut défait par un score de 5 à 4 dans une joute durement contestée. Le score d'après les points mérités aurait dû être de 4 à 0 en faveur du Notre-Dame, mais ce dernier prend sa pilule en sport et avoue sa défaite aux nombreuses erreurs commises et c'est pour cela que dimanche prochain le grand D. sautera en renforts. Son équipe en compte quelques nouvelles recrues. Contrairement aux fausses rumeurs qui circulent depuis quelques jours, le gérant Desautels tient à avertir ses nombreux partisans qu'il n'est nullement désorganisé. Mercredi soir il y aura une grande pratique générale suivie d'une assemblée auquel tous les joueurs se feront un devoir d'y assister.

Le Notre-Dame tient à remercier la direction du Parc Champlain de leur esprit sportif et de leur cordiale hospitalité.

Score détaillé: 01002010-4-8-8 Parc Champlain. 30000200-5-7-3 Batterie: Miroir Turgeon, Jean P. Paquette et Jos. Lamontagne; Rollin et Chevalier.

Entree libre dimanche prochain, tout club de la région qui aimera à recevoir le Notre-Dame est prié de communiquer avec Paul Desautels, 4831 rue St-Denis, tel. Cal. 931M ou Adrien Villeneuve, tel. Cal. 486J.

Sixième course, \$1,500, Ows best, 3 ans, 5/4 furlongs. — Soiree 118, 1.39, 4.5. Plotter, Vagabond King, Herolage, John S. Mosby, Zeed, Valentino, a-Touyouyou, Shining Light, a-Belle de Nuit, Sam Jowl et Washington ont aussi couru.

Entrée écurie Riverside.

"FORM CHART"

Le "Canada" est le seul journal en Amérique, qui publie le tableau des courses (form chart) en français. Les prix cotés lui sont officiels, tels que fournis par les associations de turf.

Lundi le 27 juin 1927. Deuxième jour de la réunion de printemps du "Montreal Driving Club", à Delorimier.

PREMIERE COURSE, 5 furlongs. Bourse \$500. Départ à 3.09 hrs.

Cheval	Pes	Dép	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Jockey
Marvin	108	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	H. Gibson
Cobblestone	109	7	2	1	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	R. Hemmels
Laughling Lass	110	7	3	2	1	4	5	6	7	8	9	10	11	12	W. McCabe
Highland Daisy	111	7	4	3	2	1	5	6	7	8	9	10	11	12	C. Eames
Martin's Caddy	112	7	5	4	3	2	1	6	7	8	9	10	11	12	D. Randall
Brecherhead	113	7	6	5	4	3	2	1	7	8	9	10	11	12	P. Hunt
Sparkie Plug	114	7	7	6	5	4	3	2	1	8	9	10	11	12	

Pari de \$2.00 sur Marvin a rapporté \$5.20 en premier, \$3.06 en deuxième et \$2.40 en troisième. Cobblestone \$4.60 en deuxième et \$3.20 en troisième. Laughling Lass \$3.65 en troisième. Marvin, menagé au début, prit la tête au dernier détour et gagna facilement. Cobblestone a bien débute mais n'était pas de taille pour le vainqueur. Laughling Lass a bien fini. Martin's Caddy a faibli. Temps 1.08 2-5. Piste lente.

DEUXIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse \$500. Départ à 3.47 hrs.

Cheval	Pes	Dép	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Jockey
Gussie P	103	1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Moore
Balstone	102	1	2	1	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Fator
Complaisance	107	1	3	2	1	4	5	6	7	8	9	10	11	12	M. Caruso
Spontaneous	110	1	4	3	2	1	5	6	7	8	9	10	11	12	Emmes
Slipflifer	104	1	5	4	3	2	1	6	7	8	9	10	11	12	Hula
Peter Bruch	102	1	6	5	4	3	2	1	7	8	9	10	11	12	Feeney
Sentiment	102	1	7	6	5	4	3	2	1	8	9	10	11	12	N. Wall
Trudy	102	1	8	7	6	5	4	3	2	1	9	10	11	12	Kemph

Pari de \$2.00 sur Gussie P, a rapporté \$10.00 en premier, \$5.00 en deuxième et \$3.40 en troisième. Balstone \$9.75 en deuxième et \$4.40 en troisième. Complaisance \$2.60 en troisième. Gussie P, a pris la tête et gagna facilement. Balstone a bien fini. Complaisance faiblissait à la fin mais fut de beaucoup supérieur aux autres. Trudy s'est égaré dans la clôture après le départ. Temps 1.07 2-5. Piste lente.

TROISIEME COURSE, 7 furlongs. Bourse \$500. Départ à 4.15 hrs.

Cheval	Pes	Dép	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Jockey
Shadow Dance	96	2	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	W. McCabe
Shiner II	101	2	2	1	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	A. Robertson
Maker of Trouble	98	2	3	2	1	4	5	6	7	8	9	10	11	12	C. Hall
Flying Ford	104	2	4	3	2	1	5	6	7	8	9	10	11	12	Kimbury
Lightning	111	2	5	4	3	2	1	6	7	8	9	10	11	12	E. Factor
Light	111	2	6	5	4	3	2	1	7	8	9	10	11	12	R. Feeney
Weight	104	2	7	6	5	4	3	2	1	8	9	10	11	12	C. Jackson
W. K. 114	104	2	8	7	6	5	4	3	2	1	9	10	11	12	N. Wall
Gora	96	2	9	8	7	6	5	4	3	2	1	10	11	12	

Pari de \$2.00 sur Shadow Dance a rapporté \$4.20 en premier, \$2.90 en deuxième et \$2.60 en troisième. Shiner II \$4.15 en deuxième et \$3.20 en troisième. Maker of Trouble \$4.75 en troisième. Shadow Dance a pris la tête en arrivant à l'avant-dernière courbe et tint avec courage jusqu'à la fin. Shiner II a bien fini mais ne put menacer le vainqueur. Maker of Trouble allait le mieux de tous, à la fin. Flying Ford fut vite épuisé. Temps 1.39 2-5. Piste lente.

QUATRIEME COURSE, 1 mile 70 verges. Bourse \$500. Départ à 4.47.

Cheval	Pes	Dép	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Jockey
Alexina	112	1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	J. Bellin
Liexville	112	1	2	1	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	C. Eames
Demijohn	110	1	3	2	1	4	5	6	7	8	9	10	11	12	J. Moore
Jacques	105	1	4	3	2	1	5	6	7	8	9	10	11	12	C. Jackson
Butler	105	1	5	4	3	2	1	6	7	8	9	10	11	12	C. Hall
Elkcrest	109	1	6	5	4	3	2	1	7	8	9	10	11	12	P. Butler
Lizet	112	1	7	6	5	4	3	2	1	8	9	10	11	12	D. Fuglie
Auchester	114	1	8	7	6	5	4	3	2	1	9	10	11	12	E. Dubreuil

Pari de \$2.00 sur Alexina a rapporté \$9.55 en premier, \$4.95 en deuxième et \$3.35 en troisième. Liexville \$4.00 en deuxième et \$3.15 en troisième. Demijohn \$4.60 en troisième. Alexina, menagée au début, prit la tête à la dernière courbe et gagna facilement. Liexville a disposé de Jacques mais n'a pu résister à la poussée du vainqueur. Demijohn a bien fini après avoir commencé lentement. Jacques et Lizet n'ont failli. Temps 1.57 1-6. Piste lente.

CINQUIEME COURSE, 6 1-2 furlongs. Bourse \$500. Départ à 5.15.

du vainqueur, remonta à bien fini après avoir commencé fort mal.
 Jacques et Lizzie N., ont failli.
 Temps 1:57 1-5. Piste lente.

CINQUIEME COURSE. 6 1-2 furlongs. Bourse \$500. Départ à 518

Cheval	Pes	Dép	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Jockey
Flag of Truce . . .	114	1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	D. Rand
Somerset	113	1	2	1	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	C. Eames
Cut Bush	113	1	3	2	1	4	5	6	7	8	9	10	11	12	J. Moore
Thorn Blossom	104	1	4	3	2	1	5	6	7	8	9	10	11	12	C. Jackson
Thorn Blossom	104	1	5	4	3	2	1	6	7	8	9	10	11	12	C. Hall
Thorn Blossom	104	1	6	5	4	3	2	1	7	8	9	10	11	12	P. Butler
Thorn Blossom	104	1	7	6	5	4	3	2	1	8	9	10	11	12	C. Hall

RENE DE VOS SERA OPPOSE A ROBERTSON, DE BOSTON

Ces boxeurs feront les frais de la rencontre semi finale du combat Chabot-Roy, le 6 prochain, au Forum. — Leo P. Flynn dirigera Jack Dempsey. — Carl Tremaine commence à faiblir.

Le promoteur Alex Moore a annoncé, hier soir, que le programme de la séance du 6 juillet au Forum serait probablement le suivant:

Joe Villeneuve vs Clovis Durant, 6 rounds.
Arthur Roger vs Elmer Watt, 6 rounds.
George Siders vs Edouard Paulhus, 6 rounds.
Homer Robertson, Boston vs René De Vos, 10 rounds.

Leo Kid Roy vs Georges Chabot, 12 rounds, pour le championnat de la catégorie poids léger.
Le programme semble des mieux équilibrés et il est certain qu'il va susciter beaucoup d'intérêt. La semaine dernière, à Québec, Villeneuve a obtenu la décision sur Durant dans un combat sanglant où chaque boxeur a été conch deux fois. Roger et Watt sont deux vifs batailleurs qui fourniront de l'action. Siders essaiera de faire oublier son dernier échec aux mains de Paulhus, Robertson jouit d'une belle réputation à Boston et il est certain qu'il donnera du fil à retordre au champion d'Europe.

Roy et Chabot se sont mis à l'entraînement. Le premier fait ses exercices au Cercle Outremont et le protégé d'Eugène Brousseau se prépare au National. Roy se prépare avec Siders, McGowan, Durant, Roger et Beaudin. Chabot s'entraîne avec Colette, Smith et plusieurs boxeurs du et du Ste-Brigide.

DEMPSEY ET SHARKEY
Dici à trois semaines, voici un combat qui va faire couler bien de l'encre. La rentrée de Dempsey suscite un intérêt énorme et naturellement les fervents du pugilat se demandent si l'ancien champion du monde sera plus heureux que les autres détenteurs de titres qui ont essayé de reprendre une couronne après s'être fait enlever.

Dans notre humble opinion, Dempsey a bien des obstacles à franchir avant de gagner. Sa bataille avec Tunney a prouvé qu'il n'était plus le "tueur" qui avait démolé des hommes comme Jess Willard, Georges Carpentier et Luis Angel Firpo.
Les dernières dépêches ont annoncé que Jack Dempsey avait décidé de prendre un avertisseur. Celui-ci sera Leo P. Flynn, un vétéran de la profession, qui s'y connaît en matière d'entraînement. Dempsey a fait ici un jaste très sage car il a réellement besoin d'un gérant ou avertisseur. Le passé est là pour prouver qu'un

boxeur n'est jamais bon homme d'affaires. On se rappelle bien que Jess Willard, après qu'il eut rompu avec Tom Jones, son gérant, ne fut plus l'ombre de lui-même. Johnny Dundee a toujours fait sensation sous la direction de Scotty Monteith, mais, lorsqu'ils se séparèrent, "la merveille du ring" ne fut plus le même.
Lorsque Dempsey a brisé avec Kearns, ceux qui étaient au courant de la situation, penchèrent la tête et réalisèrent de suite que Dempsey avait manqué de sagesse. Si Mme Dempsey n'aimait pas Kearns, c'était parfaitement bien son affaire, mais d'un autre côté, le boxeur lui-même n'aurait jamais dû se laisser influencer au point de se séparer de l'homme qui avait beaucoup fait pour lui. Il est vrai que Dempsey avait les poings, mais il est certain que Kearns était bien l'homme qui avait le champion comment s'en servir.

L'un autre côté, il y a quelque chose de bon avec Dempsey. Lorsqu'il entre dans le ring, c'est pour se battre, et il n'attend pas que personne lui dise. Il est courageux à l'extrême et s'il est battu c'est parce que son adversaire sera meilleur que lui.

Il ne faut pas non plus croire que Tunney ysea une merveille physique lorsqu'il rencontrera le vainqueur du combat Dempsey-Sharkey. Depuis le mois de septembre dernier, le champion du monde n'a pas travaillé dur. Il a d'abord fait une tournée de théâtre et ceci ne fait jamais de bien à un champion du monde. Il est vrai qu'il a véc u un grand air, mais ceci ne suffit pas à un boxeur. Il faut travailler pour se tenir en bonne condition.

UN QUI S'EN VA
Les dépêches de la semaine dernière nous ont annoncé une surprise en annonçant que Carl Tremaine avait été mis hors de combat en sept rounds à Wilkesbarre. Il a été knock-out par Mickey Doyle.
Il y a à peine un an, Carl Tremaine était tellement bon que les meilleurs poids-coq ne roulaient pas le voir dans le ring. Lors de Joe Lynch était champion du monde des poids-coq, il a tout fait pour éviter Tremaine. Nous nous refusons fort bien que Tremaine a refusé jusqu'à une garantie de \$65,000 pour faire face à Tremaine.

Tremaine possédait un coup de poing formidable et s'il touchait ses adversaires ils n'en revenaient plus. Dans notre opinion Tremaine a été l'un des meilleurs boxeurs de la catégorie poids-coq.

LE TENNIS

Résultats des parties du tournoi provincial jouées hier au Westward:
SIMPLES POUR HOMMES
J. McCausland, Toronto, bat G. Whitlock, 6-2, 8-6.
G. Nunn, Toronto, bat W. H. Knowles, Mount Royal, par forfait.
J. Wright, McGill, bat L. Cloutier, Stuart, 6-1, 6-4.
D. P. Hatch, Outremont, bat E. Condon, Ottawa, 6-2, 6-0.
E. P. Lanthier, Westward, bat F. M. Macneil, Cote Tennis, 4-6, 6-2, 6-3.

C. W. Aikman, Sun Life, bat P. Cadotte, Lafontaine, 6-3, 6-4.
H. B. Wickes, Westhill, bat H. J. Bulmer, Mount Royal, 6-4, 6-3.
P. Fontaine, Outremont, bat A. G. Norgauer, Mount Royal, Country, 6-0, 6-1.
E. L. Payette, Stuart, bat L. M. Vineberg, 6-0, 6-2.
L. Clegg, Mount Royal, bat A. L. Gingras, Québec, 6-3, 6-2.
C. W. Hollingworth, Verdun Tennis, bat L. P. Beaubien, Outremont, 6-1, 6-1.

M. Rainville, Lafontaine, bat K. J. Salmond, Toronto, 6-3, 6-1.
F. Batcheller, Huntingdon, bat E. Savard, Outremont, 6-2, 3-6, 7-5.
P. Bedard, Stuart, bat H. Lancaster, Québec, 9-7, 6-1.
J. Gauthier, Lafontaine, bat J. Paradis, 6-5, 6-2.

P. Thibodeau, Outremont, bat W. Fagan, Cornwall, 6-3, 6-3.
D. B. Mansur, Sun Life, bat R. Picard, 6-1, 6-1.
H. F. Wright, Ottawa, bat G. H. Stoddard, Westward, 6-2, 6-3.
O. M. Lavanchy, M.A.A.A., bat C. A. Parker, 8-6, 7-5.

J. W. Woods, jr., Ottawa, bat J. C. Coffey, Ottawa, 6-0, 6-2.
C. A. Brown, Westhill, bat G. Donohue, Québec, 6-4, 6-4.
W. F. Crocker, Outremont, bat M. Adams, Condover, 6-0, 6-0.
E. Durand, Outremont, bat T. K. Walton, M.A.A.A., 8-6, 6-3.

A. Valois, Verdun Tennis, bat H. C. Coulembé, Québec, 6-2, 6-8, 6-2.
G. H. Raper, Westward, bat N. S. Verity, Condover, 6-3, 6-2.
A. S. Cassils, Mount Royal, bat J. Gordon, 7-5, 6-1.

N. A. Burrows, Westhill, bat J. G. Wayland, Outremont, 6-1, 7-5.
E. H. Laframboise, Outremont, bat P. Deschenes, Verdun Tennis, 6-1, 6-3.
Dr H. R. Cleveland, Mount Royal, bat E. Chambers, Vaudreuil, 6-1, 7-5.
J. M. McDougall, Westhill, bat P. Wickham, St-Lambert, 7-5, 7-5.

DOUBLES POUR HOMMES
H. F. Wright et J. W. Woods jr., Ottawa, battent C. J. Butler et G. E. Merritt, Sun Life, 6-3, 9-7.
C. A. Brown et N. A. Burrows, Westhill, battent H. J. Bulmer et B. G. Pearce, Mount Royal, 6-0, 6-2.
G. Whitlock et L. Robert, Outremont, battent A. G. Norgauer et H. B. Wickes, Westhill, 6-4, 6-1.

W. F. Crocker, Outremont, et J. Wright, McGill, battent C. W. Kenwood, Westward, et J. C. Coffey, Ottawa, 6-0, 6-1.
P. Wickham, St-Lambert, et E. Durand, Outremont, battent E. Condon, Ottawa, et J. Paradis, Ottawa, 6-1, 6-4.

P. Bedard, Stuart, et J. Gauthier, Québec, battent J. G. Norgauer et H. B. Wickes, Westhill, 6-4, 6-1.

W. F. Crocker, Outremont, et J. Wright, McGill, battent C. W. Kenwood, Westward, et J. C. Coffey, Ottawa, 6-0, 6-1.

P. Wickham, St-Lambert, et E. Durand, Outremont, battent E. Condon, Ottawa, et J. Paradis, Ottawa, 6-1, 6-4.

P. Bedard, Stuart, et J. Gauthier, Québec, battent J. G. Norgauer et H. B. Wickes, Westhill, 6-4, 6-1.

W. F. Crocker, Outremont, et J. Wright, McGill, battent C. W. Kenwood, Westward, et J. C. Coffey, Ottawa, 6-0, 6-1.

Lafontaine, battent N. S. Verity et M. Adams, Condover, 6-2, 6-4.
C. W. Aikman et L. Clegg, Mount Royal, battent Dr H. R. Cleveland, Mount Royal, et K. J. Salmond, Toronto, 6-1, 7-5.

P. Fontaine et J. G. Wayland, Outremont, battent J. H. Brown et K. F. Foster, Westhill, 6-2, 3-6, 6-1.
E. H. Laframboise et M. Rainville, Outremont, battent H. Lancaster et H. C. Coulembé, Québec, 6-1, 6-1.

A. S. Cassils, Mount Royal et F. Batcheller, Huntingdon, battent W. H. Aird et J. A. Rolland, Mount Royal, 6-4, 7-5.

P. Cadotte, Lafontaine et A. L. Gingras, Québec, battent J. Gordon et C. A. Parker, 7-5, 6-1.

SIMPLES POUR DAMES
M. B. Bremner, Ottawa, bat M. P. Gadois, Lafontaine, 6-2, 6-3.
M. P. Grierson, Ottawa, bat M. E. Wayland, Outremont, 6-1, 6-1.
M. B. Smallpiece, Mount Royal, bat M. L. Gallery, Outremont, 6-0, 6-3.

M. M. G. Parker, Mount Royal, bat M. B. Eberts, 6-0, 6-1.
M. L. Haselden, Mount Royal, bat M. L. Blacklock, Outremont, 6-1, 6-0.

M. D. Seager, Sun Life, bat M. M. Forest, Lafontaine, 6-2, 6-1.
M. Y. Lafferty, Québec, bat M. L. Rief, St-Lambert, 6-4, 8-6.
M. B. Abbott, Mount Royal, bat M. Ethel Bennett, Longue Pointe, 6-3, 6-1.

M. E. Billing, Outremont, bat M. L. DeSerres, Vaudreuil, 6-1, 6-2.
M. G. Gallery, Outremont, bat M. W. A. Mann, 6-0, 6-0.
Mme C. J. Simard, Québec, bat M. N. S. Murphy, Sun Life, 3-6, 6-3, 6-2.

DOUBLES MIXTES
W. Uffelman et M. May Wilson-Smith, Westward, battent A. W. Cameron, M.A.A.A., et M. L. Bader, Westward, 2-6, 6-4, 7-5.
H. Lancaster et M. L. C. Beaupré, Québec, battent A. L. Gingras, Québec et M. P. Gadois, Lafontaine, 6-1, 6-4.

O. M. Lavanchy, M.A.A.A., et M. L. Kikely, battent G. Donohue et M. Y. Lafferty, Québec, 6-3, 6-3.

PARTIES D'AUJOURD'HUI
11.00. — M. L. C. Beaupré vs M. L. Drummond; M. M. Bremner vs M. Y. Lafferty; M. W. Lem. Carter vs M. J. V. M. Clegghorn.
12.00. — M. E. Billing et M. G. Gallery vs M. M. C. J. Simard et M. Y. Lafferty; A. Valois vs G. H. Raper; P. Fontaine vs J. W. Woods jr.; M. Rainville vs P. A. Thibodeau; D. B. Mansur vs H. F. Wright; Dr A. W. Ham vs W. F. McDougall; D. P. Hatch et E. Savard vs D. D. Gunn et J. McCausland.

3.00. — J. Wright vs J. Gauthier; gagnant Dr M. Ham-McMartin vs C. A. Brown; C. J. Butler et M. L. Murphy vs M. Rainville et M. M. Rainville; M. B. Abbott vs M. P. Grierson; M. L. Gallery vs M. M. C. J. Simard; M. I. Haselden vs M. L. Evelyn Nett.

4.00. — W. F. Crocker vs N. A. Burrows; H. B. Wickes vs J. McCausland; L. Clegg vs F. S. Batcheller; E. Durand vs E. L. Payette; G. Nunn vs Dr H. R. Cleveland; M. B. Abbott et M. M. J. K. M. Green vs M. L. E. Bennett; M. D. Seager et M. L. Haselden vs M. L. Wilson-Smith.

5.00. — E. H. Laframboise vs P. Bedard; D. P. Hatch vs J. M. McDougall; A. S. Cassils vs O. M. Lavanchy; gagnant.

6.00. — J. Wright vs J. Gauthier; gagnant Dr M. Ham-McMartin vs C. A. Brown; C. J. Butler et M. L. Murphy vs M. Rainville et M. M. Rainville; M. B. Abbott vs M. P. Grierson; M. L. Gallery vs M. M. C. J. Simard; M. I. Haselden vs M. L. Evelyn Nett.

7.00. — W. F. Crocker vs N. A. Burrows; H. B. Wickes vs J. McCausland; L. Clegg vs F. S. Batcheller; E. Durand vs E. L. Payette; G. Nunn vs Dr H. R. Cleveland; M. B. Abbott et M. M. J. K. M. Green vs M. L. E. Bennett; M. D. Seager et M. L. Haselden vs M. L. Wilson-Smith.

V. W. Hugman vs D. D. Gunn; M. L. E. Billing vs M. B. Smallpiece; H. F. Wright et J. W. Woods jr. vs A. Valois et P. Deschenes; Dr A. Ham et G. Nunn et E. P. Lanthier et G. H. Raper; W. F. Crocker et J. Wright vs P. Wikham et E. Durand; C. W. Aikman et M. D. Seager vs M. S. Verity et M. L. O'Brien.
6.00. — Gagnant Hugman-Gunn vs C. W. Hollingworth; D. H. MacDougall et Mme W. L. M. Carter vs W. H. Knowles et M. B. Abbott; E. H. Laframboise et M. Rainville vs A. S. Cassils et F. Batcheller; C. W. Aikman et L. Clegg vs P. Fontaine et J. G. Wayland; F. Macneil et D. Walsh vs P. Bedard et O. M. Lavanchy.
7.00. — Gagnant Ham et Nunn-Lanthier et Raper vs C. A. Brown et N. A. Burrows; gagnant Gunn et McCausland-Hatch et Savard vs G. Whitlock et L. Robert; L. Clegg et M. L. G. Parker vs F. Batcheller et Mme Walsh.

L'EQUIPE DU PASSE-TEMPS EST VAINQUE
L'équipe de tennis du club Passe-temps a été vaincue lors d'une partie cédulée de la Ligue du Nord par un score de 4 à 3.

Parties simples:
E. Doyle bat Ant. Valois, 6-2.
Paul Deschenes bat P. Guillemette, 6-4.
Jean Gauthier bat R. Roch, 6-1.
Jean Locas bat C. Leroux, 6-3.

Parties doubles:
Doyle-Roch battent Valois-Vincent, 10-8.
Gélina-Deschenes battent Guillemette-Jordan, 6-3.
Gauthier-Leroux battent Lalonde-Lucas, 6-2.

LIGUES MAJESTES
LIGUE AMERICAINE
Cleveland, 100 100 100 — 2 6 1
Chicago, 220 100 115 — 7 13 0
Batteries — Haddock, Katz et Sewell; Lyons et McDuffy.

Deuxième partie
Cleveland, 011 500 203 — 12 10 4
Chicago, 000 100 101 — 4 9 0
Batteries — Grant et Sewell; C. E. Harabee et Schalk, Crouse.
Philadelphie, 000 000 002 — 2 7 1
New-York, 100 202 015 — 6 8 1
Batteries — Elmhke, Johnson et C. K. Kane; Perkins, Ruetter et Grabowski.

Washington, 010 000 240 — 9 11 3
Boston, 020 030 210 — 9 15 2
Batteries — Lisenberg, Morherby, Hurst et Ruel; Braxton, Huffing, Harris et Hoffman.
St-Louis, 100 010 000 — 2 6 5
Detroit, 000 004 005 — 4 6 1
Batteries — Vetter, Jones et Schang; Gibson et Woodard.

LIGUE NATIONALE
New-York, 000 000 000 — 0 6 1
Philadelphie, 001 200 000 — 6 9 0
Batteries — Clarkson, Gimes, Thomas et Devoormer; Willoughby et Wilson.
Chicago, 024 000 025 — 11 14 2
Cincinnati, 100 000 200 — 4 15 4
Batteries — Brillhant et Hartnett; J. May, Kolp et Pleinich, Hargraves.
Pittsburgh, 010 003 100 — 5 9 1
St-Louis, 201 100 105 — 7 11 1
Batteries — Dawson, Morrison, Nichols, Kremer et Gough; Iken et Schulze.

LIGUE INTERNATIONALE
Rochester, 110 000 130 — 10 15 1
Sydney, 030 002 001 — 6 11 2
Batteries — Shaffer, Horne, Thorpe et Haid; Barnes, Scheiberg, Haid et Morrow.
Newark, 111 012 104 — 11 19 0
Reading, 000 000 000 — 0 6 1
Batteries — Moore et Munton; Woodgate, Billings, Werre et Davis.

ASSOCIATION AMERICAINE
Kansas City 3; St. Paul 1.
Milwaukee 15; Minneapolis 2.

POSITION DES CLUBS
LIGUE AMERICAINE
New-York, 46 20 407
Philadelphie, 37 20 561
Chicago, 37 20 561
Washington, 34 20 540
Detroit, 30 30 500
Cleveland, 30 30 500
St-Louis, 27 34 483
Boston, 15 48 238

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh, 38 23 623
St-Louis, 38 23 623
Chicago, 38 20 594
New-York, 32 31 598
Boston, 32 32 477
Cleveland, 24 38 400
Philadelphia, 24 38 400
Cincinnati, 24 42 394

LIGUE INTERNATIONALE
Sydney, 41 28 540
Buffalo, 41 28 540
Baltimore, 42 28 502
Newark, 42 31 502
Rochester, 34 35 483
Jersey City, 30 39 435
Reading, 11 61 153

Notre jubilé
Soixante ans d'un Canada uni, soixante ans de progrès et de marche en avant; soixante ans de concordie et de prévision pour un avenir d'un plus grand bonheur et de satisfaction. C'est l'année par excellence, une année où tous les bons Canadiens doivent se réjouir d'être citoyens de ce grand Dominion, une année jubilaire. Comme nation, nous savons que de grands préparatifs pour la célébration de la Confédération sont à se faire par tout le Dominion. En plus de la fête commune et le fait de savoir que la Confédération tombe le vendredi 1er juillet, une longue fin de semaine contribue grandement à faire de cette fête l'événement de notre histoire. Ou aller et par quelle voie, voici le problème à résoudre. Que dire des Laurentides, cette superbe étendue de montagnes, de lacs et de ruisseaux qui s'étend au loin dans le Nord? Il y a aussi les villages de la vallée de la Gatineau, ou encore de l'ancienne capitale; Ottawa, notre illustre capitale, Toronto, qui est jusqu'à un certain point, l'entree du Canada, les Cantons de l'Est, en un mot, tous les endroits desservis par le Pacifique Canadien sont des lieux de rendez-vous charmants où l'on peut passer agréablement le temps. On peut obtenir tous les renseignements sur ces endroits, service de trains, façon de passage en s'adressant à F. C. Lydon, agent des voyageurs de la cité, 143 rue Saint-Jacques, Harbour 4211, ou à tout autre agents de billets du Pacifique Canadien.

LA CONFEDERATION SERA CELEBREE, A SAINT-JEROME

La progressive ville du Nord célébrera avec éclat le 60e anniversaire de la Confédération

Saint-Jérôme, 27. — Saint-Jérôme fêtera avec éclat, vendredi, la Confédération. Un magnifique programme a été préparé par le comité qui a été formé pour cette fin.

Dans la matinée, courses de bicyclettes, grand-messe, plantation solennelle de l'Arbre de la Confédération. Une gerbe de fleurs sera déposée solennellement au pied du monument. L'après-midi, dîner et fête champêtre; balles-a-camp, courses, jeux, etc. Le soir, feu d'artifice et discours patriotiques. La ville de Saint-Jérôme invite tout le monde à cette fête.

Voici le comité qui a été formé: Présidents d'honneur: MM. Brossseau, curé; Marchand, maire de la ville; Rochon, maire de la paroisse; J.-E. Prévost, n.p.; honorable A. David, secrétaire de la province.

Vice-présidents d'honneur: MM. Jean Rolland, M. Lippert, C.-G. de Tonnancourt.

Comité actif — président: J.-W. Cyr; vice-président: J.-H. Desjardins; secrétaire, Lionel Bertrand; trésorier, Arthur Galt; directeurs: Jean Locas, Emile Lauzon, Edouard Cadeux, Jos. Lebeau, Paul Limoges, Donat Brind'Amour, Léopold Charbonneau, Albert Charbonneau, Lucien Parent, Damase Desjardins, A. Todd, Elie Meunier, J. Dunningan, O. Séguin, Antonio Martin, Alfred Viau, Guillaume Martin, P.-A. Castonguay.

VERS LES REGIONS DU LAC ST-JEAN
A mesure que la date du voyage d'étude de la Chambre de commerce dans les centres industriels du lac Saint-Jean et de Chicoutimi approche, les adhésions se font plus nombreuses. On dirait que chacun comprend qu'il est nécessaire de bien connaître son pays et qu'un homme d'affaires se doit d'être au courant des progrès de sa ville, de sa province et du Canada.

Ce voyage vers ces régions enchantées et si riches, en est un que l'on ne doit pas manquer de faire car faire le tour du Saguenay, comme on dit communément, c'est se procurer les plus réconfortantes jouissances et éprouver les sentiments de la plus légitime fierté.

De nouvelles adhésions viennent d'être enregistrées par les Voyages Hénault, la l'organisation du voyage. Parmi ces dernières, on remarque les suivantes: MM. Evariste Champagne, P. Beaulieu, le notaire R. Dupuis, M. et Mme J. E. Comtois, de Vercheres, M. et Mme C. A. Morin, Chs de Tonnancourt, Théo, et Avila Grothe, Alb. Jannin, J. O. Linteau, le R. P. Jos. Latour, du Collège de Rigaud, le juge J. B. Archambault, H. Gagné, avocat.

Le départ de ce voyage d'étude se fera le 6 juillet et durera jusqu'au 11 du même mois. Le trajet, pour se rendre au lac Saint-Jean, se fera par le Canadien National et le retour par le superbe vaisseau-palais "Le Saint-Laurent".

UNE TECHNICALITE EMPECHE LE CONSEIL DE VERDUN D'AGIR
(Suite de la dernière page)
Ce rapport de l'enquête qui comprend 86 pages ne contient que des pédales et s'il était rendu public, les citoyens de Verdun seraient les premiers à exposer le chef Dubeau.

Comme l'échevin Bélanger fait remarquer à son collègue, qu'il a compris la lecture en français, du rapport, qu'il se méprend sur le sens du rapport, l'échevin Cohn, après avoir dit qu'il le comprenait parfaitement, émet l'avis que cette enquête sur le chef Dubeau est peut-être moins légal qu'on veut le faire croire et que s'il avait l'argent nécessaire, il prendrait une injonction pour bloquer "the whole dam business".

L'échevin Garrity a parlé longuement et eloquemment dans le même sens que l'échevin Cohn et l'échevin Smith partage l'avis de ses collègues Cohn et Garrity.

Les échevins Cool et Belanger s'en tiennent à leur proposition, ils ont interrompu plus d'une fois leurs contradicteurs et voilà que l'échevin Allard, desirant d'amener ses confrères à "mettre un peu d'eau dans leur vin", prend la parole et, après avoir fait remarquer que la position était très difficile, il dit: "ce que nous voulons avant tout, dans Verdun, c'est de l'administration et pour moi, dans le cas qui nous occupe présentement, il s'agit de savoir s'il faut obéissance à son supérieur ou non".

Il paraîtrait que le chef Dubeau, contrairement au désir de certains conseillers, n'aurait pas endossé son uniforme aussi souvent qu'on l'aurait désiré. Et plus tard, l'échevin Allard ajoutera que les membres du conseil sont un peu comme un corps de jury et qu'ils doivent juger selon leur conscience. C'est ce qu'il se propose de faire.

Enfin, on prend le vote et le rapport soumis est adopté. Pour les échevins Bélanger, Cool, Laffleur et Allard; contre: les échevins Cohn, Garrity et Smyth. Le maire vote pour.

Puisqu'on est à discuter cette question du chef Dubeau, aussi bien de la régler de suite, fait ensuite l'échevin Cool et il propose de faire savoir au chef Dubeau qu'il ne sera plus réengagé par la ville.

Cette proposition est bloquée par l'échevin Garrity, appuyé par l'échevin Laffleur à l'effet que la discussion du cas du chef Dubeau soit ajournée, jusqu'à ce que les membres de langue anglaise du conseil ait reçu une copie en anglais des dépositions données à l'enquête. Cette proposition rencontre l'approbation presque unanime du conseil. L'échevin Cool étant dissident.

Et le conseil se réunit en comité, tandis que la foule qui remplissait la salle, dans les corridors, les escaliers de l'hôtel de ville, sur les trottoirs, pour discuter de la chose publique.

Certains ont semblé vouloir soulever une question de race avec le cas du chef Dubeau, mais si l'on en juge par les idées exprimées au cours de la séance du conseil et par des citoyens, après la séance, il n'en est rien; on s'est même montré froussé que cette question ait été soulevée.

LA NAISSANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU CANADA

Tel est le titre d'une intéressante brochure publiée par la Banque de Montréal

La Banque de Montréal vient de publier, à l'occasion des fêtes de la Confédération, une brochure qui est d'un intérêt particulier pour les Canadiens.

"La naissance et le développement du Canada", tel est le titre de cette brochure et, comme on le présume, c'est l'histoire bien que précise, de notre pays et de son développement merveilleux.

L'histoire commence au quatorzième siècle, l'Espagne avait alors des possessions dans les Amériques du Nord et du Sud.

Les Français et les Anglais vinrent et se partagèrent le vaste nouveau monde et y implantèrent la civilisation de l'ouest.

Les explorations, colonisations et conflits de ces deux grandes nations affectèrent les sphères d'influence des deux nations, depuis le temps où leurs représentants erraient dans les mystérieux inconnu et dont les limites n'étaient pas connues jusqu'à moment où les intérêts de chacun furent centralisés et qui devinrent comme cristallisés sous le nom de Canada.

Le dernier qui est mentionné s'étendait de l'ouest vers le centre du continent et au sud de la Louisiane. Pour en avoir la possession les deux grandes nations vinrent en conflit et furent pionniers, hardis et héroïques, eurent des aventures qui sont décrites.

La nouvelle nation réclama comme sien le territoire du nord qu'elle considéra comme son héritage.

Ce fait est reconnu dans la brochure par deux chapitres intitulés: "Notre héritage de France" et "Notre héritage d'Angleterre".

Comment, de ce vaste territoire originellement si vaste, le Canada réduit à une petite colonie dans la vallée du St-Laurent, et qui s'étendait de l'est à l'ouest et au nord, fut-il uni dans les propositions originales, c'est l'histoire racontée succinctement dans la brochure. Des cartes géographiques aident à rendre plus facile de compréhension les progrès accomplis.

Bien peu de personnes réalisent les changements qui se sont opérés depuis cette époque.

Pour exemple, les quatre provinces de la Confédération canadienne d'il y a soixante ans, couvrent 350,188 milles carrés de terre alors qu'aujourd'hui l'étendue en terre et eau du Canada est estimée à un total de 3,697,123 milles carrés. Par un jugement du Conseil Privé une partie de notre territoire a changé de main. L'histoire de chaque changement est donnée.

La brochure dit, parlant de l'héritage territorial du Canada: "Riche dans toutes les formes de richesses matérielles, en terrain fertile, en minéraux, en forêts, poisson et fourrure, en pouvoirs d'eau et charbon, en chemins de fer, en routes et conduites d'eau, mais il a une richesse plus appréciable encore c'est sa population. Le Canada, avec ses neuf millions d'habitants, occupe la troisième place du monde qui exportent. Avec les renforcements humains qui viennent, le peuple canadien jouira d'une prospérité et d'un développement jusqu'ici inconnu et qui dépassera ceux des soixante dernières années.

Le jardin de la province de Québec
Les Cantons de l'Est, avec leurs superbes fermes, leurs belles étables, leurs côtesaux, leurs vallées, occupent une des premières places parmi les beaux endroits de la province. Et c'est maintenant, au printemps, que toutes ces choses nous apparaissent sous leur plus beau jour.

C'est le temps, pour les Montréalais, d'aller y faire une promenade pour y visiter leurs nombreux parents et amis des Cantons de l'Est.

De plus un grand nombre y sont attirés par des relations d'affaires dont l'étendue grandit sans cesse dans cette région prospère.

C'est ainsi que le trafic entre Montréal et Sherbrooke augmente de jour en jour et c'est là la raison du service supérieur que le Canadien National maintient entre ces deux endroits.

Détails complets auprès de tout agent du Canadien National ou au bureau des billets en ville, 230, rue St-Jacques, Main 4731. 71-1-g

UNE COURONNE DE FLEURS AU MONUMENT MACDONALD</

UN REGLEMENT EST ANNULÉ PAR LA COUR

Il avait été fait hors la connaissance et la présence du juge.—Cas de nullité absolue

ACCIDENT DU TRAVAIL

Intéressante décision de l'honorable juge Desautels.—Une pierre lui avait fracturé une jambe

Une intéressante décision en vertu de la loi des accidents du travail vient d'être rendue par l'honorable juge Desautels de la Cour Supérieure dans une cause de John Zabawa contre The Fraser Brace Engineering Co., Ltd. La Cour a mis de côté un règlement intervenu entre les parties et confirmé par le tribunal de Hull et a annulé la définitive de la Cour Supérieure en vertu de la loi des accidents du travail de 1925. Le règlement de 1925, qui avait été fait par la Cour Supérieure, était en violation de la loi des accidents du travail de 1925. Le règlement de 1925, qui avait été fait par la Cour Supérieure, était en violation de la loi des accidents du travail de 1925.

La Cour a annulé par suite de ce jugement et jugeant que le demandeur avait droit à une indemnité totale de \$145,75 sur laquelle il avait déjà reçu \$45,94, rendit jugement pour la somme de \$99,81 avec intérêt et dépens.

LA CHAMBRE DE PRATIQUE

La Chambre de Pratique pendant les vacances sera présidée comme suit: du 4 au 8 juillet par l'honorable juge Lane; du 11 au 15 juillet par l'honorable juge Walsh; du 18 au 22 juillet par l'honorable juge Bond; du 25 au 29 juillet par l'honorable juge Fortier; du 31 juillet au 4 août par l'honorable juge Surve; du 7 au 11 août par l'honorable juge Gauthier; du 14 au 18 août par l'honorable juge Boyer; du 21 au 25 août par l'honorable juge Panneton; du 28 août au 1er septembre par l'honorable juge De Lorimier. La Chambre de pratique ne s'ouvrira pas le samedi.

JUGEMENTS

L'honorable juge Surve rendra jugement mercredi, 29 juin 1927, à 9 heures et demie, a.m., en la chambre 22, Palais de Justice, dans les causes suivantes: Tailleur versus Laroche; Canadian Marconi Co. versus St. Thomas Wilson; Danais versus Boileau; Crevier versus Wickham; Cousineau versus Fess Oil Burners Co.

COUR SUPERIEURE

CHAMBRE DE PRATIQUE

27 juin 1927.
Président: Hon. juge Coderre.
Jugements rendus dans les causes suivantes:
St. Lawrence Land Syndicate Limited, en liquidation, Assemblée des créanciers; E. H. Merrill nommé liquidateur.
Arthur Boucher versus Millens Machinery Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.
P.-E. Lantôt versus F.-X. Villeneuve. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.
Dame Eva Laberge versus Joseph Laroche. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de biens; accordée, dépens à suivre.
Dame Marie-J. Larivière versus J.-A. Lecours. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.
John H. Hand versus Dame Ruth N. Chambers et al. Motion du demandeur pour détails; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.
J.-A. Renaud versus A. Larchevêque. Motion du demandeur pour appeler d'un jugement par les journaux; accordée.
Myer Chechik versus Harry Rabino. Motion du demandeur pour interroger le demandeur; accordée, dépens à suivre.
M. Conner versus J. Lefebvre. Motion du demandeur pour péremption; accordée, avec dépens.
Alex. Mackay versus A. et E. Berthiaume. Motion du demandeur pour réunir causes; accordée, dépens à suivre.
L.J. Foisy versus J. Lacombe et al. Motion des défendeurs pour péremption; accordée, avec dépens.
Schneider Co Inc versus L. Lyons Gauthier. Motion de la demanderesse pour détails; accordée.
Isaac Kirshberg versus James M. Sudar. Motion du demandeur pour interroger le demandeur; accordée, dépens à suivre.
Paul Fortini versus Canadian National Bank. Motion de la demanderesse pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.
Canadian Wirebound Boxes Limited

SUR TOUTES LES SCENES

Nos charts populaires et... leur beauté

Un avocat éminent de Montréal, ne me disait-il pas hier: — Vous savez qu'en musique, — bien que je l'aime beaucoup, — je ne suis hélas qu'un terrible profane. Une chose me frappe cependant que je m'explique mal, mais que je sais exacte.

— Et cette chose?

— Voici. J'étais hier soir au théâtre Capitol, où j'ai vu une bien artistique visualisation du fameux tableau de Harris "Les Pères de la Confédération", ainsi qu'un film anglais de splendeur et d'éducationnelle facture, un film qui a probablement réussi à désarmer la plus pudibonde censure, sans pour cela cesser d'être captivant. Or, comme c'est la grande semaine de la Confédération et de son jubilé, le théâtre est non seulement décoré à profusion aux couleurs de mon pays, mais on entend de plus, et par les chœurs et par l'orchestre, nos chants nationaux et des refrains populaires. Pour ce qui est de nos airs populaires, comment se fait-il que je les trouve si beaux au Capitol, alors que je les trouve plutôt pauvres et même naïfs, lorsque, chantés ou joués dans nos campagnes et même à la ville, mais ailleurs qu'au Capitol. J'ai eu la même impression de beauté, lors des grandes fêtes du folklore organisées à Québec, par le Pacifique canadien, au radio récemment. Ce sont pourtant bien les mêmes "airs" et les mêmes mots, mais ils semblent combien plus beaux, dans certains cas. Je sais bien également que les interprètes comptent pour beaucoup, mais il y a cette fois quelque chose de plus que l'interprétation, qui me dépasse.

Et, je répondis alors à mon ami profane en musique:

— Ce qui vous touche si profondément, sans que vous vous en rendiez compte, ce n'est pas tant l'interprétation et la qualité des interprètes que la toilettte harmonique de ces mêmes chants que vous avez entendus la plupart du temps sans accompagnement, ou avec des accompagnements si pauvres ou si défectueux que vous ne pouvez pas, avec raison, en découvrir toute la beauté. Nos chants populaires, voyez-vous, c'est un peu comme nos belles filles de ferme, dans les "rangs". Si vous ne les voyez qu'en sabots, en cotillons et mal coiffées, leur réelle beauté ne saurait vous frapper. Mais, voyez-les endimanchées, — pour peu qu'elles aient un peu de goût; ou, mieux, supposez-les attifées à la dernière mode, et au fait de l'élégance dans le maintien et la démarche, et il y a gros à parier que c'est chez elles que les experts iraient tout droit chercher leurs mannequins et leurs modèles.

Il en est ainsi de nos chants populaires. S'ils n'ont été harmonisés que par des musiciens ayant à peine appris l'harmonie consonante, il en résultera forcément une grande pauvreté d'accords qui ne les enlèvera en rien. Mais, confiez-les à des musiciens sérieux, au fait de l'harmonie dissonante, de la fugue, du contrepoint, de la composition et de l'orchestration, et vous verrez, pourvu qu'ils aient tant soit peu de souffle, quel parti ils sauront en tirer.

Quel que soit leur pays d'origine, les chants populaires sont beaux et sont la source des véritables inspirations, parce qu'ils reflètent l'âme psychologique du peuple, dans sa vie journalière et ses aspirations, et qu'ils soient de chez nous, de France, de Bohême ou de Russie, ils contiennent en eux-mêmes tous les éléments susceptibles d'inspirer un musicien sérieux et épris de son art. Seulement, il faut être celui-là et essentiellement celui-là, pour donner à nos chants populaires toute leur véritable signification.

Des compositeurs de chez nous, et des meilleurs, pour ne citer que les Achille Fortier, les Laliberté, les Amédée Tremblay, les Oscar O'Brien, et les Léo Roy, ont compris toute la beauté de nos chants populaires et ils ont su revêtir d'une toilettte harmonique que les fait ce qu'ils sont, sinon plus beaux. Et je crois même que d'autres musiciens, comme les Poirier, les Tanguy et les Beaudoin, ont même songé à leur donner une allure symphonique, et pourquoi pas?

Seulement, avant de songer à écrire et faire de la littérature, faut-il au moins commencer par savoir l'orthographe et la syntaxe.

Et mon ami le profane me quitta convaincu que nos chants populaires contenaient autant de beauté que ceux de n'importe quel autre pays.

Gustave COMTE.

TABARINADES

LA MUSIQUE ET LES MANGEURS

L'idée de manger au son de la musique n'est guère nouvelle, puisque dans l'antiquité classique, — à Acropole, à Athènes, et aussi à temps romains de Toulouhomon l'ancien — il ne se faisait pas de festins sans les chœurs, les flûtes et les lyres et toute la chorégraphie, — mais elle se banalise avec les siècles, si bien que nous nous souvenons qu'il y a à peine une trentaine d'années, il suffisait d'un orchestre de "Café-Walk" pour donner de l'appétit aux convives. Aujourd'hui, il y a progrès, et si nos grandes hôtelleries ont des tables d'hôtes bien garnies, elles le doivent en grande partie à l'excellence de leurs orchestres, de leurs solistes et sur-tout à la belle sélection de leurs programmes. Le Windsor, le Mont-Royal, le Ritz et le Queens ont des quatuors composés de nos meilleurs instrumentistes. Celui de M. Markowski, du Queens, entre autres, possède maintenant un tel répertoire qu'il est prêt à composer tout un programme séance tenante, au goût des convives. Et, comme la plupart des convives sont plus au fait et plus cultivés qu'autrefois, il s'en suit que tout en accomplissant une fonction nécessaire, on remplit ses oreilles et son esprit de choses qui valent certes la peine, au point de vue artistique.

LA LANGUE FRANÇAISE A L'HONNEUR

C'est après-demain, jeudi, à l'Hôtel de France, qu'aura lieu, sous la présidence de l'honorable juge Gosselin Desautels, le dîner d'estime offert à Mlle Jeanne Rolland, professeur d'élocution française, à l'occasion de son second voyage d'étude en Europe, en juillet prochain. A ce dîner, M. Bernard Bissonnette, secrétaire du Bureau de Montréal, fera une intéressante causerie, et il y aura un programme musical par des artistes distingués. On ajoutera même que des poètes canadiens profiteront de l'occasion pour réciter leurs vers. Ce sera une fête de tous les amis de la langue française et de mademoiselle Rolland.

LE THEATRE CAPITOL

"The Flag Lieutenant" et les "Pères de la Confédération"

Un film qui a été officiellement approuvé par l'Amirauté britannique à Whitehall; un film auquel ont collaboré les diverses unités de la marine britannique; un film qui dépeint par le détail la vie à bord d'un cuirassé, voilà "The Flag Lieutenant" que le Capitol nous offre en première depuis dimanche.

"The Flag Lieutenant" établit une fois pour toutes cette vérité que les meilleures œuvres des studios anglais se comparent avantageusement à la meilleure production du monde entier.

"The Flag Lieutenant", est, de plus d'une façon, un film unique en son genre. L'intrigue est fondée sur la pièce fameuse dans laquelle Cyril Maude a fait pendant des années les délices du grand public en Angleterre et aux Etats-Unis. On avait depuis longtemps l'idée de faire un film qui illustrerait la marine britannique dans ses activités quotidiennes, dans tout cet obscur labeur dont on ne parle que rarement, qu'on ne voit pas d'habitude, mais qui contribue à maintenir le drapeau britannique où il a été hissé.

Le metteur en scène, Maurice Elvey, et les auteurs conjoints le major W. T. Drury et le major Leo Trevor, ont soumis leurs scénarios aux chefs de l'Amirauté. L'Amirauté a approuvé leur version dans son ensemble et a donné ordre que la marine prête son plus entier concours au producteur et aux artistes. Le résultat est remarquable. La marine a prêté au metteur en scène un cuirassé moderne sur lequel se déroule plus de la moitié de l'action du film. Qui plus est, on a également prêté au metteur en scène des hydroplanes, des canons, des matelots et des officiers, tout ce qui est nécessaire pour que le film soit exact au point de vue technique et parfaitement authentique quant au détail maritime.

Le résultat de tout cela consiste en un film superbe qui porte un cachet de vérité bien marqué du commencement à la fin. Les scènes maritimes sont superbes. Les scènes qui se passent à bord du bateau de guerre sont une révélation. L'administration d'un navire, la précision de la discipline, la promptitude avec laquelle chaque unité peut agir en cas d'urgence, l'idée de sacrifice et de devoir, tout ces mille faits et ces mille idées s'entremêlent au roman le plus ardent, le plus amoureux et le plus noble que l'on puisse souhaiter.

M. Harry S. Dahn, grâce à qui le Capitol est peut-être le seul théâtre au Canada à célébrer dans de si vastes proportions la Confédération, présente aussi un merveilleux tableau vivant, la reproduction fidèle d'une œuvre fameuse de Harris, "Les Pères de la Confédération". Nous en parlons hier.

THEATRE PALACE

Beau succès de Lois Wilson, dans "Broadway Night"

On a l'habitude de voir Lois Wilson dans des rôles plutôt graves et sérieux. On a l'habitude de l'applaudir sous un nouvel aspect, au théâtre Palace, depuis dimanche.

C'est un film rapide et coloré que Robert Kane a tiré de la vie des coulisses "Broadway Night".

Lois Wilson est en tête d'un grand nombre de figures célèbres sur le Broadway. On voit dans ce film comment une petite fille ambitieuse devient artiste de music-hall, puis monte jusqu'au Broadway où elle devient populaire dans le club nocturne le plus gai qui soit, devient l'étoile d'une importante comédie musicale.

Lois Wilson joue là un rôle tout à fait neuf pour elle; elle est en effet la petite danseuse de jazz, Philip Stran-

ge, Louis John Bartels et Sam Hardy viennent, avec elle, en tête de la distribution.

Deux beautés, Barbara Standwich et June Collyer qui sont maintenant sous contrat avec Kane, font leurs débuts à l'écran dans le film qui groupe nombre de célébrités de la scène, y compris "Bunny" Weldon, Tammany Young et Lillian Lorraine.

Les épreuves de ceux qui aspirent aux gloires de la scène dans les soirées d'amateurs, le travail harassant des artistes de clubs de nuit, le triomphe des étoiles du Broadway, tout cela est montré dans "Broadway Night".

Ce film est considéré à juste titre comme le plus vivant miroir de la vie du Manhattan.

Outre ce film, M. George Rotsky a préparé une excellente série d'attractions scéniques et une brillante ouverture qui est exécutée par M. Agostini, le populaire directeur de l'orchestre du Palace.

THEATRE FRANÇAIS

Grand succès de "Tillie the Toiler", cette semaine.

Le théâtre Français a depuis deux jours un film bien amusant que tous peuvent voir, et qui fait rire même les plus moroses.

Dans "Tillie the Toiler" dont "Margot Travaille Trop" est la version caricaturale, nous avons tous les éléments de la comédie de caractère, de la pièce parodique, de la comédie de mœurs et de la farce théâtrale. Nous avons aussi la caricature mise en action. Cette production a été filmée aux studios Metro, ce qui de nature à inspirer confiance aux amateurs de films de premier ordre. De plus, les directeurs de cette compagnie ont voulu faire mieux. Trouvant que le sujet valait d'être bien monté et bien joué, ils se sont assurés une distribution de tout premier ordre dont les grandes vedettes sont Marion Davies, Matt Moore, Geo. Moore, Geo. Fawcett, Arthur Hoyt, Claire McDowell, Bert Roach, etc.

"Tillie the Toiler" (ou Margot Travaille Trop) le grand film comique comme rarement il nous est donné d'en avoir sur l'écran. Il y a de tout dans cette aventure comique, sentimentale, romanesque et caricaturale. Les types de Margot, la jolie et si "embarrassante flapper", qui chambarde bureau et existence de Pluche, bon comme tout ce qui est entraîné dans les pires aventures, les... mais tous les lecteurs connaissent les intéressants personnages. Ce que le public ne sait pas, c'est que l'auteur du scénario a construit sur cette série de dessins humoristiques une intrigue épateuse et qui donne lieu à une succession de scènes, de tableaux et d'incidents qui font de "Margot Travaille Trop" le grand film mécomique, satirique et humoristique de la saison.

"Tillie the Toiler" a été monté avec un luxe de décors et de mise en scène comme Metro sait le faire dans les grandes occasions. Marion Davies y change quinze fois de costumes. C'est une des meilleures vues de la saison. C'est la meilleure comédie de l'année.

SIX MILLE PERSONNES PRESENTES A L'OUVERTURE DU PARC CAMPBELL

(Suite de la dernière page)

de table de résonance, afin que la musique puisse se propager à une distance considérable, autrement le son se perd par en haut. Nous demandons que les tribunes auxquelles M. Bernadet fait allusion dans sa lettre, soient érigées immédiatement avec dais ou toiture, et aussi de fournir un plus grand nombre de sièges pour les auditeurs. Les exécuteurs ont, à maintes reprises, assisté aux concerts antérieurement donnés et ont en mesure d'affirmer que le nombre de sièges est tout à fait insuffisant. Pendant deux ans et demi les concerts ont été donnés autant que possible dans les parties différentes de la ville, mais vu qu'il n'y a que deux tribunes, notamment au Parc Lafontaine et au Parc Manon, les exécuteurs ont décidé le mois d'avril dernier, bien à regret, de ne donner des concerts qu'à ces deux endroits. Ce changement cependant ne restera en vigueur que jusqu'au moment où la ville érigera de nouvelles tribunes et installera des sièges supplémentaires de nature à accommoder un plus grand nombre d'auditeurs.

En demandant à la ville de fournir d'autres tribunes ainsi qu'une plus grande facilité aux auditeurs de pouvoir s'asseoir durant les concerts, les exécuteurs désirent attirer l'attention sur le fait que le capital légué par M. Campbell pour les concerts gratuits ne sera pas entamé ni par eux ni par leurs successeurs, mais doit être gardé intact, et que le revenu seulement doit être affecté à l'exécution des concerts; donc, il est apparemment que la ville devrait ériger au moins six tribunes supplémentaires à cette fin, et fournir un plus grand nombre de sièges. Ainsi, il sera loisible à la ville de Montréal toute entière de jouir de la musique.

Les exécuteurs se rendent compte qu'il ne suffit d'attirer votre attention, Monsieur le Maire, ainsi que celui de l'Exécutif de la ville de Montréal, sur l'opportunité de fournir ce qui est nécessaire afin de permettre au public, d'une manière générale, de se prévaloir des privilèges et de jouir des concerts gratuits prévus par les dispositions du testament de feu Charles S. Campbell, pour que vous donniez suite à leurs exigences.

LE DR POULIN

Le maire-suppléant, en acceptant le terrain de jeux au nom de la Cité, exprima les remerciements des citoyens et des enfants de Montréal aux exécuteurs testamentaires de la succession de C. S. Campbell, c. r. Il fit allusion au fait que feu C. S. Campbell avait fait beaucoup pour grouper les citoyens de toutes les races en un seul tout et il exprima l'espoir que le splendide exemple donné par feu M. Campbell serait suivi par d'autres riches citoyens de Montréal. L'échevin Brodeur et l'échevin Argrignon exprimèrent aussi la gratitude de cette ville pour le legs de feu M. Campbell. L'échevin Brodeur annonça que la ville construirait autant de kiosques que possible pour accommoder les fanfares qui donnent des concerts selon les termes du testa-

ment Campbell et que ces kiosques seraient construits de façon que la musique soit entendue facilement. En parlant de la largeur d'esprit de M. Campbell, il fit allusion au prix spécial donné par le dernier à la faculté de droit de l'Université Laval de Montréal.

Parmi ceux présents, on remarquait MM. F. O. Meredith, c. r., et W. R. MacInnes, exécuteurs testamentaires; Mme W. R. MacInnes; A. D. MacTier, vice-président du Pacifique Canadien; l'échevin Poulin, maire-suppléant; l'échevin J.-A.-A. Brodeur, président du comité exécutif; l'échevin J.-B.-A. Argrignon; le Dr J. P. Gadbois, le Rev. R. McMath; le R. P. O'Brien, Charles Duranceau; Rev. G. A. Mason, L. J. Marchand, H. Lavigne, E. D. Bouchard, J.-D. Hamel, O. Lamarche, E. J. Hayward, C. R. Kneeland, D. Blondin, H. Leclerc, M. le curé M. Z. N. Hurteau, Adrien Pharaud, Emery Sauvé, Rev. W. J. Ellis, les échevins Savard, Jarry, Langlois, Monette, Gendreau, Drummond, Watson, le maire Louis Châtelle, de ville, LaSalle; Joseph Elie, Me Jean Boudoin, notaire de la cité de Montréal; H. A. Terreault, directeur des travaux publics, municipaux; Jules Crépeau, directeur des services municipaux; le R. P. Albert, le chef Gauthier, du service des incendies; Ed. LeBel, J.-A. Gingras, président du comité de citoyens et principal de l'école Dollard; J. H. Aldric et L. de Bellefeuille, vice-présidents du comité de citoyens; A. Mesoth, secrétaire; D. Trépanier, trésorier; Rev. C. E. Spence, C. A. St-Onge, E. A. Howard, T. Senechal, gerant du comité de citoyens; C. Bessette, E. Bourdon, T. Aleock, H. C. Walker, Alexandre Duranceau, A. Cousineau, G. Boivert, O. Lemieux, J.-A. Leroux, président de la commission scolaire de ville LaSalle; S. Elie, J.-A. Taillefer, F. Bourgon, S. Joly, J. P. Amyot, A. Tremblay, A. Lespérance, A. Dagenais, L. Boileau, O. Lamarche, D. Hamel, D. Blondin, A. Picard, Arsène Vézina, gardien du terrain de jeu Campbell de la partie est; Lucien Asselin, secrétaire du service des récréations publiques de la cité, etc.

LE TERRAIN

Le terrain est un des mieux aménagés qu'il soit. Il possède un superbe chalet, dans lequel il y a séparément pour garçons et fillettes, douches, vestiaires, serviettes, chambres de toilette, etc. Les cadres des portes et fenêtres sont en fer et les vitres sont incassables. Le terrain de jeux a été fermé à sept heures, hier soir, mais à partir d'aujourd'hui, il sera ouvert

Chemin de fer Pacifique Canadien

Fête de la Confédération, 1er juillet 1927

A l'occasion de la fête de la Confédération, des trains seront retranchés ou modifiés et des trains spéciaux circuleront tel qu'indiqué ci-dessous. L'heure indiquée ici est l'heure normale de l'est des chemins de fer.

Montréal - Laurentides

JEUDI, 30 JUIN — Un train spécial partira de Montréal, G.V., à 3.00 p.m., et arrivera à Ste-Agathe à 5.50 p.m., faisant tous les principaux arrêts.

Le train No 457 de Montréal, G.V., à 4.10 p.m., comportera un wagon-salon jusqu'à Labelle.

Le train No 461 de Montréal, G.V., à 5.25 p.m., circulera jusqu'à Ste-Agathe d'après l'horaire du train 467.

Un train spécial partira de Ste-Agathe à 7.00 p.m., et arrivera à Montréal, G.V., à 9.20 p.m., faisant tous les principaux arrêts.

SAMEDI, 2 JUILLET — Le train No 447 de Montréal, G.V., à 12.10 p.m., attendu à Labelle à 4.25 p.m., ne circulera pas.

Le train No 449 partant de Montréal, G.V., à 12.10 p.m., et arrivant à Ste-Agathe à 3.30 p.m., se rendra jusqu'à Labelle où il arrivera à 5.20 p.m. jusqu'à Labelle où il arrivera à 5.20 p.m. fera tous les arrêts intermédiaires, sauf à Desrosiers et Morrison. Ce train comportera un wagon-salon de Montréal à Ste-Agathe.

71-2-g

GENTILHOMME ET VAGABOND

L'homme sans foyer, sans nom qui frappe à votre porte peut être le parfait gentilhomme qu'il prétend être. Mais le hasard veut qu'il n'a pas et ne peut avoir une lettre ou carte d'identification. S'il avait des amis, l'un d'eux serait fier de vous l'introduire.

Les articles inconnus qui attirent votre attention dans les magazines peuvent paraître ce que l'on en dit, mais pour quelle raison, s'ils en valent la peine, quelque fabricant ne se fait-il pas fort de les annoncer sous son nom?

En ces temps faciles, la qualité est le point dominant des marchandises non annoncées tout comme des étrangers sans identification, méritent le peu de confiance qu'ils inspirent.

En ces pages vous trouverez des annonces ou les fabricants et vendeurs intégrés recommandent de bonnes marchandises à votre attention.

Ces nombreuses annonces sont de véritables lettres d'introduction écrites pour votre propre protection.

N'apportez à la maison que des marchandises connues et de bonne qualité. Lisez les annonces.

Qualité et Service

La production d'un bon lait nécessite une profonde connaissance de nombreux détails. Et cette connaissance ne s'acquiert que par l'expérience. Pendant soixante-quinze ans, les employés et employées de Borden ont étudié et travaillé pour la production d'un lait meilleur pour les besoins de votre famille.

Chaque génération a vu de vrais progrès. Aujourd'hui, nous vous offrons dans le lait de Borden, le superlatif comme qualité de lait, et de service.

Employez-le avec confiance basée sur sa pureté et ses qualités nutritives, ainsi que par économie pour l'obtention d'un meilleur aliment.

COMMANDEZ votre lait et crème quotidiens à un livreur de BORDEN, à la succursale Borden la plus proche ou chez votre épiciériste.

BORDEN'S FARM PRODUCTS CO. LTD.

83 rue Murray — YORK 5853

ou téléphonez à la Succursale de votre quartier

s'attend à une nouvelle réaction sur le marché, mais le mouvement de baisse serait alors une belle occasion pour les acheteurs.

"Les goûts ne se discutent pas", dit le vieux proverbe, mais tout près se trouve une province qui peut répondre à tous les goûts. C'est une terre aux richesses variées, où le tour-

rique, peut se détecter dans son paradis faïci. De toutes les provinces du Canada, l'Ontario est sans contredit une plus richement dotée d'une beauté naturelle et elle possède la plus grande variété d'attrait pour la moyenne des touristes. S'ils recherchent dans les hôtels d'été, ou le jachement dans les chalets, ils sont servis à souhait en vue, ils recherchent la grande nature, le camp dans les bois, les rivières et le fretille le poisson, ils peuvent de nouveau être satisfaits. Peut-il y avoir de plus délicieux endroits où se voir ?

Lake of the Woods, Devil's Gap, Lake Nipissing, Bon Echo, Orillia et plusieurs autres villages et que vous pouvez jouir de la vie dans toute l'acceptation du terme. Des trains rapides peuvent vous arracher des ennuis des villes pour vous transporter dans des retraites rustiques. Ainsi faites vos malles, adressez-vous à F. C. LYON, agent des voyageurs en ville, 145 rue Saint-Jacques, téléphone 4-1434, Harbour 4211, ou à tout agent de billets du Pacifique Canadien, et hâtez-vous de déguster.

71-12

**LA COMPAGNIE DU
TELEPHONE BELL
DU CANAD**

Avis de Dividende

Un dividende de deux pour cent (2%) a été déclaré payable le 15 juin 1927, aux actionnaires inscrits au registre à la fermeture des affaires, le 1^{er} juin 1927.

W. H. BLACK,
Secrétaire-trésorier

Montréal, 25 mai, 1927.
48-317-21-28 juin-29

S DE PROGRÈS 1927



Hydrauliques

célébrera, le 1er juillet, le soixantième anniversaire. On considère maintenant comme l'un des baromètres de la prospérité, la consommation d'électricité par tête. Il est significatif pour nous collectivement et pour chacun des capitalistes que sous ce rapport le Canada se classe au premier rang des nations.

JOHNSON & COMPANY LIMITED

regues, MONTREAL

Ottawa	Hamilton
Winnipeg	861 P

71-1-P

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300	301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328	329	330	331	332	333	334	335	336	337	338	339	340	341	342	343	344	345	346	347	348	349	350	351	352	353	354	355	356	357	358	359	360	361	362	363	364	365	366	367	368	369	370	371	372	373	374	375	376	377	378	379	380	381	382	383	384	385	386	387	388	389	390	391	392	393	394	395	396	397	398	399	400	401	402	403	404	405	406	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416	417	418	419	420	421	422	423	424	425	426	427	428	429	430	431	432	433	434	435	436	437	438	439	440	441	442	443	444	445	446	447	448	449	450	451	452	453	454	455	456	457	458	459	460	461	462	463	464	465	466
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

aire
plus
Con-
me,
les
isa-
tions

risers

TRÉAL

100



100

UNE VENTE DE \$17,500 DANS WESTMOUNT

Pour des propriétés situées sur l'avenue Roslyn, au No 742

\$76,933.

Tel est le total de 24 ventes, dont 7 de \$2,000 ou plus. — Ventes de l'après-midi

(Par la maison Ernest Pitt et Cie)
Au cours de la journée, hier, 24 ventes d'immeubles ou de terrains vagues ont été enregistrées, dont 7 de \$2,000 ou plus, le tout représentant la somme de \$76,933.20.
La vente principale a été effectuée dans la cité de Westmount, au prix de \$17,500, pour des propriétés situées sur l'avenue Roslyn, au No 742 et vendues par M. J. Stevenson Brown à Mme E. Carleton Brown.
Voici maintenant la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance:

Cité de Westmount. — Ave Roslyn, batières No 742, lot Nos partie S.E. 218-160, partie N.O. 218-159, terrain 3274.6 pieds. J. Stevenson Brown à Mme E. Carleton Brown, \$17,500. R. H. Clerk, notaire. — 1927.

Ville Montclair. — Ave Wolsley, batières No 111, lot No 129-447, Edwin Crabtree à Alfred Payne, \$16,575. L. Joron, notaire. — 1927.

Quartier Notre-Dame-de-Grâce. — Ave Melrose, batières, lot No 174-211, terrain 25 x 95 pieds. Le Sheriff de Montréal vend à John Mulcair, \$8,100. — 1927.

Ave Emscliffe. vacant, lot No 64-55, terrain 30 x 103 pieds. Mlle Philomène Gagnon à Walter Jutras, \$1,200. W. Thout, notaire. — 1927.

Ave Vesthill. vacant, lots Nos 156-279, 284, terrain 2456 pieds. George Robins à Andrew Morrow, \$1,800. L. Joron, notaire. — 1927.

Quartier St-Henri. — Rue Ste-Emilie, batières, lots Nos 1704-314, 318, terrain 3500 pieds. Le Sheriff de Montréal à J. E. Baillargeon ex-qual, \$8,800. — 1927.

Quartier Ahuntsic. — Rue Fleury, batières Nos 951, 953, lots Nos 217-794, 795, Georges Rattelle à Odilon Labrosse, \$6,200. J. R. Crépéau, notaire. — 1927.

Ave Avenue. vacant, lot No 268-153, terrain 24 x 91 pieds. Nazaire Belanger vend à Frank Frederick, \$175. P. A. Larouche, notaire. — 1927.

Quartier St-Louis. — Rue Hôtel de Ville, batières No 502, lot No 760-2. Le Sheriff de Montréal à G. DesRess, \$3,000. — 1927.

Quartier St-Denis. — Rue de La-naudière, batières No 5238, lots Nos moitié N.O. 331-201, moitié S.E. 331-200, terrain 50 x 73.6 pieds. Dame Joseph David à Mathias Laperrière, \$2,000. N. Picard, notaire. — 1927.

Quartier St-Gabriel. — Rue Charlevoix, batières, lot No 3334-2, terrain 26.2 x 165.8 pieds. Le Sheriff de Montréal à Mlle Léontine Barbeau, \$1,460. — 1927.

Ville Mont-Royal. — Chemin Kindersley, vacant, lot No 618-238, terrain 5320 pieds. Hon. Hugh Baron Atholstan à Arthur C. Morton, \$1,330. D. M. Rowat, notaire. — 1927.

Ave Laird. vacant, lot No 623-20, terrain 3960 pieds. Hon. Hugh Baron Atholstan à Daniel M. Martin, \$1,188. D. M. Rowat, notaire. — 1927.

Ave Portland. vacant, lot No 619-125, terrain 4640 pieds. Hon. Hugh Baron Atholstan à John Merritt Purcell, \$1,160. D. M. Rowat, notaire. — 1927.

Ave Ruthland. vacant, lot No 623-443, Mount Royal Homesites Ltd à Romeo Sénécal, \$675. G. H. Séguin, notaire. — 1927.

Quartier St-Paul. — Rue Le Caron, vacant, droits dans lots Nos 4239-2, terrain 46.6 x 111 pieds. La Cie de Terrains Suburbains de Montréal à Wilfrid Brodeur, \$1,200. H. Gohier, notaire. — 1927.

Ave Rockland. vacant, lot No 4671-441, terrain 25 x 80 pieds. Dame Wilam Mann à Dominick Romano, \$400. R. H. Barron, notaire. — 1927.

Ville Baie d'Urfée. — Bay View, batières, lot No 39-39, terrain 15,000 pieds. James Morgan à J. Kennedy Stinson, \$1,000. L. P. E. Wickham, notaire. — 1927.

Quartier Montclair. — Rue de Loraine, vacant, lot No 164-244, terrain 25 x 117.5-10 pieds. Odilon Labrosse à Oscar Petit, \$1,000. J. R. Crépéau, notaire. — 1927.

Quartier Rosemont. — Rue Charlesmagne, vacant, lots Nos 183-516, 515, 183-517-1, terrain 45 x 83 pieds. La Fabrique de St-François Solano à Théophile Phaneuf, \$950. E. Jamin, notaire. — 1927.

Quartier St-Jean-Baptiste. — Rue Cadieux, batières Nos 1508 à 1512, lot No 199, terrain 34 x 76.10 pieds. Le Sheriff de Montréal à Dame Philip Glickman, \$800. — 1927.

Ville Montclair-Nord. 2e Avenue, vacant, lots Nos 38-917, 918, terrain 2125 pieds. The Montreal Island Investment Co. à Martial Giroux, \$520.20. R. Dupuis, notaire. — 1927.

Ave Avenue. vacant, lot No 38-847, terrain 3804 pieds. The Montreal Island Investment Co. à Ernest Niquet, \$500. R. Dupuis, notaire. — 1927.

Quartier Mercier. — Rue Terminal, vacant, lot No 404-119, terrain 25 x 106.6 pieds. Charles Germain à Paul Barnabé, \$400. W. Guérin, notaire. — 1927.

VENTES DE L'APRÈS-MIDI. — Quartier Notre-Dame-de-Grâce. — Bvd Décarie et ave Brodeur, batières Nos 500, 502 Bvd Décarie et Nos 1, 3 et ave Brodeur, lot No 60-18. Albert Bigras à Harry Mazer, \$28,000. J. B. Latour, notaire. — 1927.

Quartier St-Marie. — Rue Cartier, batières Nos 1616 à 1628, lot No 615-314. J. Jean-Bte. B. Bertrand à Dame Dénise Bertrand, \$14,466.06. L. Calise, notaire. — 1927.

Quartier St-Denis. — Rue Cham-bord, batières Nos 6539 à 6643, lot No 4-456, terrain 25 x 115 pieds. Mme Urie Lagarde à Léon Prevost, \$850. J. F. Cardinal, notaire. — 1927.

Quartier Montclair. — Ave de Loraine, batières No 1687, lots Nos 164-126-1, 164-125-1, 164-124-1, 164-123-1, terrain 82.6 x 71.6 pieds. Georges Gauthier à Rodolphe B. Lamar-que, \$2,500. A. E. Boileau, notaire. — 1927.

ARGENT EN LINGOT
Londres, 27. — Argent en lingot cote 263-16 d. l'once.

LES AGNEAUX ETAIENT DE QUALITE INFERIEURE

SUR LE MARCHE DES BESTIAUX, A MONTREAL. LES BONNES GENISSES SE SONT VENDEES JUSQU'A \$8.50. — LES MOUTONS. — LES ARRIVAGES DES VEAUX ONT ETE TROP NOM-BREUX POUR LA DEMANDE LO-CALE. DIMINUTION DES PRIX.

Il y avait, pour la semaine finissant le 23 juin, sur les deux marchés de Montréal, 957 bêtes à cornes à vendre ainsi que 4641 veaux, 3650 porcs et 1027 moutons et agneaux au cours de la semaine.

Bêtes à cornes. — Le marché des bovins n'était que modérément actif et après lundi, le commerce se faisant très lentement. On n'offrait aucun animal de choix et les prix étaient environ 25 cents de moins pour toutes les catégories. La qualité était aussi moindre, tous les animaux offerts avaient été engraisés à l'herbe. Une charge de bons bovins venant de la province d'Ontario se vendait à \$9.00 et d'autres petits groupes composés d'animaux pas tout à fait adultes finis, rapportaient \$8.50 et \$8.75. Les bouvillons de qualité moyenne se vendaient \$7.50 à \$8.25 et les communs \$6.00 à \$7.25. Quelques bonnes génisses, rapportaient jusqu'à \$8.50; les génisses de poids légers et communes se vendaient à \$4.50 à \$6.50. Les bonnes vaches donnaient \$6.50 à \$7.00 et les communes engraisées à l'herbe aussi bas que \$4.00; celles pour la mise en conserves réalisaient \$2.50 et celles pour la coupe \$2.75 à \$3.50. Les bons taureaux donnaient \$5.50 à \$6.00 et les communs \$4.00 à \$5.00. Les bêtes à cornes offertes en vente étaient vendues avant la fin de la semaine.

Veaux. — Le marché des veaux était peu actif. Les arrivages étaient un peu trop nombreux pour la demande locale et les prix diminueront un peu. Il y avait plus de 3500 veaux en vente, lundi, dont plus de 3000 étaient maigres, ayant été nourris à la chaudière et à l'herbe. Ils se vendirent de 4.50 à \$5.25; la plupart de \$4.75 à \$5.00. Les veaux de boucheries se vendaient assez bien à des prix un peu plus élevés. Les charges entières de veaux de boucheries de qualité ordinaire se vendaient \$8.25 à \$9.50 et on payait de \$10.00 à \$11.00 pour des veaux de choix. Vers la fin de la semaine, alors que les acheteurs avaient tout ce qu'il leur fallait, on offrait des prix plus bas, mais il n'y eut pas de ventes.

Porcs. — Le marché des porcs subissait un autre échec et les prix diminueront encore. Les sauteurs payaient \$9.50 pour les lisses epais ou \$1.00 de plus pour chaque porc de choix; 50 cents pour chaque porc d'étal et \$1.00 de moins pour les porcs pesants. Les bouchers locaux achetaient sur une base uniforme, payant \$9.75 pour des charges entières et \$10.00 pour les porcs d'étal. Les truies se vendaient de \$5.50 à \$6.50; quelques truies légères rapportaient \$7.00.

Moutons. — Il y avait une augmentation considérable dans le nombre de moutons et d'agneaux offerts en vente, mais la qualité n'était pas beaucoup meilleure. En général, les agneaux étaient de qualité inférieure. Les bons agneaux se vendaient 17 à 18 cents la livre et les communs légers à 15 cents et moins à la fin de la semaine. Les moutons se vendaient difficilement et il était presque impossible d'amener les acheteurs pour voir les moutons de qualité inférieure. Les prix variaient de \$3.00 à \$6.25; quelques-uns à \$7.00.

LE BEURRE

Les exportations de beurre du port de Montréal au marché britannique pour la saison 1927, à date, ont été nulles, alors que les expéditions pour la semaine terminée le 26 juin, 1926, ont été de 5,800 boîtes, et le 1er mai, 1926, au 26 juin 1926, elles ont été de 12,521 boîtes.

Sur le marché du beurre, hier, on a enregistré une plus grande demande de spéculateurs de l'ouest, et on a rapporté leur avoir fait des ventes de plusieurs chargements ferroviaires de beurre de crème pasteurisée No 1 des Cantons de l'Est à raison de 34 à 34.1-4 sous la livre. Cependant ce beurre reste ici en emmagasinage. La demande locale a encore été limitée et le commerce n'a pas été considérable. Il s'est vendu des lots non classifiés de beurre de crème pasteurisée No 1 des Cantons de l'Est à raison de 34 à 34.1-2 sous la livre, et de beurre No 2, à raison de 32.1-2 à 33 sous la livre.

Les arrivages, hier, ont été de 707 boîtes contre 1,133 boîtes la semaine dernière, et 3,704 boîtes pour le jour correspondant de l'an dernier.

Ile Verte. — Les offres aux enchères du beurre ont été de 1,000 boîtes et le tout a été vendu à 33.15-16 sous la livre, soit une diminution de 3-8 sous la livre comparative à la semaine dernière.

Chicago, 27. — Le marché du beurre a été ferme. Les arrivages ont été de 21,504 tonnes. Les beurres de crème extra ont été vendus à 41.2-2 sous; les beurres typifiés, 39.1-2 sous; les beurres premiers extra, de 39 à 39.1-2 sous; les beurres premiers, de 36.1-2 à 37.1-2 sous; les beurres seconds de 33 à 35.1-2 sous la livre.

New-York, 27. — Le marché du beurre a été ferme. Les arrivages ont été de 7,921 boîtes.

EMPRUNTS - OBLIGATIONS

D'après le rapport du Service de la Statistique de la maison René T. Leclerc, Inc., les emprunts-obligations émis au Canada pendant la semaine terminée le 24 juin, ont atteint une valeur de \$3,239,786, et si on y ajoute la valeur des emprunts déjà réalisés, on obtient une valeur totale de \$246,431,632. De ces emprunts, il en a été vendu au Canada pour une valeur de \$145,361,966 et aux Etats-Unis, pour \$101,069,666.

LE DIVIDENDE DE LA INTERNATIONALE PAPER

New-York, 27. — Les directeurs de la International Paper Company se réuniront mercredi pour décider du dividende sur l'ordinaire. Le président A. R. Graustein, en annonçant l'émission d'obligations de stock ordinaire aux actionnaires, il y a quelques semaines, a dit que c'était l'intention des directeurs de porter le dividende de \$2.00 à \$2.10.

LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DE PAPIER ET DE PULPE AU MONDE

C'est l'International Paper Company, dont la Canadian International Paper est une filiale. — Le fameux moulin, aux Trois-Rivières, aura une capacité quotidienne de 700 tonnes. — Les travaux sur la rivière Gatineau presque complétés.

S'il y a une industrie qui a progressé, depuis un quart de siècle, dans notre province de Québec, c'est bien celle de la pulpe et du papier. Et, en effet, il y a pas si longtemps, la plus grande partie de nos richesses forestières était inexploitées. Mais, depuis quelque vingt ans, combien n'y a-t-il pas eu de puissants financiers qui ont compris quelle richesse on pouvait tirer de l'exploitation de nos forêts. Des hommes entrepreneurs et capables se sont intéressés à cette industrie et ils ont réalisé ce qui ne semblait pas réalisable. Et, maintenant, après quelques années, nous comptons, dans notre province de Québec, les plus belles et les plus puissantes compagnies du genre. Et parmi ces compagnies qui, tout en retirant d'allechants profits de ces entreprises, ont réussi à créer des villes, des villages, à donner le pain quotidien à des centaines de familles, celle qui occupe la première place n'est-elle pas l'International Paper, dont la Canadian International Paper est une filiale?

FONDATION
L'International Paper Company a été organisée en 1898 par l'amalgamation des principales compagnies de pulpe et de papier des Etats de New-York, Massachusetts, Vermont, New-Hampshire et du Maine. En 1925, elle absorba la Riondon Company, dont les propriétés se composaient de 6,000,000 d'acres en réserve de bois, de plusieurs puissants moulins et de riches pouvoirs d'eau. Après cet achat, la compagnie avec ses subsidiaries se trouvait être la plus grande manufacture de papier dans le monde entier et elle détenait en plus de nombreux pouvoirs d'eau qui lui plaçaient comme une des principales compagnies hydroélectriques d'Amérique du Nord. La capacité de la production de ses moulins à papier est deux fois plus considérable que n'importe quelle autre compagnie, sur notre continent. En outre, elle a en exploitation actuelle, ou en construction, des pouvoirs d'eau dont la capacité réunie est de 600,000 chevaux-vapeur, et susceptible d'être augmentée par de plus grands développements et par l'utilisation des sites non encore développés jusqu'à environ 1,400,000 c.v.

LES RESERVES
L'International Paper a grandement augmenté ses réserves de bois au cours des deux ou trois dernières années. De concert avec toutes ses subsidiaries cette compagnie possède 1,631,229 acres de réserves de bois et en droits de souchage en plus de 10,826,413 acres de terres affermées par la Couronne au Canada, soit un total de 12,457,642 acres ou une superficie plus grande que le Massachusetts, le Connecticut, le Rhode Island et Long Island. Les réserves à bois de la compagnie sont tellement considérables qu'il est estimé qu'on pourrait déboiser toutes les forêts détenues par la compagnie et qu'avant d'avoir terminé, une partie suffisante de ces forêts se seraient reboisées et fourniraient et produiraient suffisamment pour alimenter les moulins de la compagnie pendant une très longue période.

LES MOULINS
A l'heure actuelle, le moulin à papier le plus considérable de la Canadian International Paper, est celui des Trois-Rivières, qui est situé à l'embouchure du fleuve St-Laurent et de la rivière St-Maurice, à environ 80 milles de Montréal.

Le St-Maurice n'apporte non seulement le bois de pulpe des forêts de la compagnie et fournit le pouvoir nécessaire au moulin, mais il donne, en plus, toute l'eau nouvelle nécessaire à l'exploitation du moulin. Pour purifier cette eau et, de ce fait, assurer la pureté et la couleur claire du papier sorti du moulin, un appareil à filtrer a été établi sur les rives de la rivière. La capacité de cet appareil est de 61,000 gallons à la minute, ou plus que ce qui serait suffisant pour alimenter la ville de Montréal. A sa construction un peu après la guerre, ce moulin n'avait que quatre machines, mais, comme la politique de la compagnie est de concentrer ses activités au Canada, la compagnie a doublé la capacité de ses machines. Avec sa capacité de 700 tonnes par jour, le moulin de la compagnie, aux Trois-Rivières, se trouve être le plus puissant moulin à papier du monde entier.

Le moulin de pulpe de Kipawa est l'un des mieux équipés du Canada. A son acquisition par la Canadian International Paper, ce moulin avait une capacité quotidienne de pulpe de pulpe blanche de 175 tonnes, mais on a augmenté cette capacité à 175 tonnes par jour et on se prépare à l'augmenter encore.

St-Jean-de-la-Rive, la plus considérable addition de la compagnie est le moulin à papier de la Gatineau, qui est actuellement en construction et dont la capacité, une fois qu'il sera terminé, ne sera dépassée que par le moulin des Trois-Rivières. Nous en reparlerons plus bas.

LES POUVOIRS D'EAU
Comme nous l'avons déjà dit l'International Paper a, actuellement en exploitation ou en construction, des pouvoirs d'eau dont le total s'élève à 600,000 c.v. (500,000 c.v. hydroélectrique, 100,000 c.v. hydrothermique). La puissance de ce développement frappe encore plus quand on considère que le développement des chutes Niagara, sur le côté canadien est d'environ 900,000 c.v. et celui de la frontière américaine d'environ 573,000 c.v. Quand ils seront terminés les propriétés suivantes de la compagnie auront une capacité de 450,000 c.v. pour le projet Duke-Price, sur la rivière Saguenay, de la chute Conowingo, 300,000 c.v. et le Shovel Shoals 260,000 c.v. Les propriétés de la compagnie sont susceptibles d'un rendement plus considérable par de plus grands développements encore et avec les sites qui sont inexploités on pourrait obtenir environ 1,400,000 c.v.

Le principal développement hydroélectrique actuellement en construction est celui de la Gatineau Power Company, une compagnie subsidiaire de l'International Paper. Cette compagnie possède des pouvoirs d'eau dont la capacité potentielle réunie, est de 700,000 c.v. Sur ce total il y en aura 24,000 c.v. d'utilisés. On construira sur la Gatineau, l'une des plus belles rivières de la province de Québec, 3 usines, dont la capacité réunie sera de 562,000 c.v. Ces trois usines seront à moins de 30 milles du moulin à papier de la Gatineau.

On construit actuellement un barrage sur la Gatineau, aux Rapides Bitibi, où il y aura un réservoir dont la superficie sera de cent sept milles carrés et la capacité de plus de 15,000,000,000 pieds cubes. Sur son parcours de 120 milles en bas des Rapides Bitibi, la rivière Gatineau a une chute totale de 670 pieds.

On est à construire trois usines à Pagan Falls, Chelsea et à Farmers Rapids. Le plan de développement est d'une installation de 272,000 c.v. à Pagan, 100,000 c.v. à Chelsea et 120,000 c.v. à Farmers. Les deux dernières usines sont à seulement 7 milles de la capitale du Canada, Ottawa; et seront en exploitation en 1927, celle de Pagan sera terminée au commencement de 1928. Voilà pour les propriétés de la compagnie au Canada.

Aux Etats-Unis les développements hydroélectriques progressent aussi pour la compagnie. Les progrès les plus notables ont été faits à Sherman Island sur la rivière Hudson, en deça de Glens Falls, dont on retire des revenus satisfaisants de la vente d'un pouvoir de 40,000 c.v. D'autres pouvoirs d'eau de l'International Paper sont aussi développés à Cadyville, sur la rivière Saranac. On pour- suivra peut-être de plus amples développements des pouvoirs d'eau de la compagnie aux Etats-Unis, où l'International a déjà plusieurs usines mais dont le pouvoir n'est employé pour le fonctionnement des moulins de papier et de pulpe de la compagnie. Comme la demande pour l'énergie augmente de temps à autres, la compagnie développera graduellement ce qui ajoutera encore aux recettes de la compagnie.

Plus, l'International a récemment acquis de substantiels intérêts dans la New-England Power Association. Les lignes de transmission de cette compagnie s'étendent sur une longue superficie dans la Nouvelle Angleterre.

Pour augmenter le développement des pouvoirs d'eau au Canada, l'International Paper a, récemment formé une compagnie subsidiaire, la St-John River Power Company, afin d'ériger une nouvelle usine hydroélectrique sur la rivière St-John, à Grand Falls, Nouveau-Brunswick. Cette rivière est la plus grande, non seulement du Nouveau-Brunswick, mais de toutes les provinces Maritimes, la plus puissante entre le St-Laurent et le Susquehanna. C'est une rivière internationale puisqu'elle a sa source dans l'Etat du Maine et traverse le Nouveau-Brunswick pour se déverser dans la Baie de Fundy. Son installation initiale sera de 60,000 c.v., dont 20,000 à chacune des trois usines que construira la compagnie le long de cette rivière.

AUX TROIS-RIVIERES
Nous avons dit, plus haut, que quelques mois sur le moulin de cette compagnie aux Trois-Rivières, mais comme c'est la plus importante propriété de la compagnie, nous croyons qu'il sera très intéressant d'en souligner les grandes lignes, puisqu'il réalise l'apogée de l'industrie de la pulpe.

Ce moulin est situé aux confluents du St-Laurent et du St-Maurice, à environ 80 milles de Montréal.

Le 25 août 1919, le duc de Devonshire, alors gouverneur-général du Canada, y retourna le premier moment que le duc donna au signal de la construction. Cinq ans, plus tard, en août 1924, les quatre moulins fonctionnaient à pleine capacité. On décida ensuite, d'ajouter quatre autres machines. Cette construction commença en 1924. Les deux premières de cette année et les deux dernières sont maintenant terminées. Le moulin des Trois-Rivières a maintenant une capacité de 700 tonnes par jour, ce qui en fait le plus puissant moulin à papier du monde entier. Les quatre machines opèrent normalement à une moyenne de 1,200 pieds à la minute et à un maximum de vitesse de 1,440 pieds à la minute. Ce gigantesque moulin peut produire à chaque minutes assez de papier à journal pour couvrir deux acres de terrain et en une journée assez pour publier quatre millions d'exemplaires de journaux de 24 pages, de dimensions ordinaires.

Ses produits se vendent dans plusieurs pays, notamment dans les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie, l'Argentine et jusqu'à Cuba.

C'est de la politique de la compagnie de ne construire des moulins que là où il y a des réserves forestières permanentes pour assurer la production du moulin. C'est une erreur économique que de bâtir ou d'agrandir des moulins à papier plus que ne le justifient les réserves disponibles de bois. La protection contre les feux de forêt est aussi d'une importance primordiale. La Canadian International Paper coopère, dans ce sens, avec les autorités gouvernementales et les associations ou entreprises privées, les feux de forêts. La compagnie a pris le devant de sa propre initiative, dans ce domaine. La compagnie espère que le temps n'est pas loin où les feux de forêts seront réduits à leur minimum.

Dans toutes ses activités, au Canada, la compagnie donne la préférence aux ouvriers canadiens et emploie surtout des constructeurs d'ici et fait, en autant que possible, ses achats dans notre pays.

LE MOULIN DE LA GATINEAU
Dans une brochure qu'elle publiait à la fin de l'année dernière, la Canadian International Paper dit que les travaux de l'usine d'ici, sur la rivière Ottawa: La construction progresse rapide-

ment pour le moulin qui la compagnie est à construire sur la rivière Ottawa, dans la province de Québec. On s'attend à ce que ce moulin soit en exploitation au milieu de l'année 1927.

C'est le second moulin à papier que la compagnie possédera au Canada. L'autre moulin des Trois-Rivières, a une capacité plus grande que celui de la Gatineau. Une fois complètement terminé le moulin de la Gatineau et celui des Trois-Rivières feront de la Canadian International Paper la plus grande compagnie de papier au Canada. Les usines de ce moulin auront une capacité de 600 tonnes par jour. Celui des Trois-Rivières, comme nous le disons plus haut, en a une de 700 tonnes, ce qui fait un total de 1,300 tonnes par jour. C'est la plus forte production quotidienne de toutes les manufactures de papier au monde, pour une seule compagnie.

La caractéristique de ce moulin, est que tout s'y meut par électricité. L'énergie nécessaire au fonctionnement des usines sera fournie par le pouvoir que la compagnie est à développer sur la Gatineau.

L'outillage de ce moulin est des plus modernes, et comprend une machine à débiter le bois, et une autre pour écorer le bois, un moulin pour le bois moulu, un autre pour le pulpe de pulpe, des outillages pour produire le papier à journal, et le papier à envelopper et tous les accessoires nécessaires.

Le bois de pulpe coupe dans les réserves forestières de la compagnie est déjà arrivé au moulin de la Gatineau via cette rivière, et est entassé et mis en pile, afin que tout soit prêt quand le moulin fonctionnera à capacité, et tout le bois requis pour la production et envoi des forêts de la compagnie à ses usines est transporté par eau.

Il y a, actuellement, 6,500 hommes, qui sont employés à la construction du moulin et du développement du pouvoir sur la Gatineau. Quand toute la construction sera complètement terminée, on estime que 1,500 hommes seront régulièrement employés. Dans les forêts et les moulins à scie, on emploiera, durant la belle saison, environ 2,600 hommes. Durant l'hiver, on estime que le personnel de la compagnie sera de 4,500 à 5,000 hommes.

On a pris de multiples précautions en vue de conserver la bonne santé et la vigueur du personnel sur la construction. Un médecin, qui a l'expérience de ces travaux de cette nature et il y a un hôpital et des postes de premiers soins établis près du moulin.

L'AVENIR DE LA COMPAGNIE
La Canadian International Paper Co. représente l'une des organisations les plus efficaces pour la production des différentes lignes de pulpe et de papier. Sa production est, en grande partie, concentrée en seulement quelques puissantes usines qui sont à peu près les plus efficaces et les plus économiques du monde entier. Ses vastes ressources forestières sont un gage certain de l'approvisionnement du matériel brut de la compagnie et ses ressources en pouvoirs d'eau ajoutent aussi beaucoup aux recettes de la compagnie.

La sage politique de la compagnie, son organisation efficace, sa solidité financière et la puissante direction de la Canadian International Paper semblent lui assurer la première place, au monde, parmi les compagnies de pulpe et de papier.

KAMISKOTIA. LE RIVAL DE ROUYN

EST UN NOUVEAU DISTRICT D'OR ET DE CUIVRE DANS L'ONTARIO. — UN GISEMENT DE 45 PIEDS DE LARGEUR

Le district de Kamiskotia est à 15 milles à l'ouest de Timmins et de la région aurifère de Porcupine, et des experts croient qu'il contient la veine principale des gisements découverts à date.

C'est en 1910 et 1911 qu'on l'a jalonné, mais comme le minéral de cuivre était trop considérable pour l'or qu'il contenait, il fut pratiquement ignoré parce qu'on ne possédait pas de moyens pratiques de traiter ce minéral.

Maintenant que le district de Rouyn, dans le Québec, a démontré les possibilités du minéral de cuivre, on s'est souvenu du district de Kamiskotia et l'industrie minière continue maintenant que la Hollinger a fait l'acquisition d'une des propriétés les plus prometteuses.

Les travaux de développements sont poussés activement et le premier puits est à se creuser. Plusieurs compagnies anciennes et nouvelles s'intéressent à ce district, entr'autres McIntyre, O'Brien, Noranda et autres.

Parmi les nouvelles compagnies, la Kamiskotia-Rouyn Syndicate occupe le premier plan et son bureau de direction est composé d'hommes de grande expérience dans les mines, qui ont acquis des claims ayant une grande valeur et situés près de propriétés considérables contrôlées par de grosses compagnies.

On a fait une découverte importante sur le groupe numéro 3 du Kamiskotia Syndicate et qui consiste en un gisement de 45 pieds de largeur, et qui donne un rendement élevé en cuivre. Cette découverte a été faite sur la propriété de Rouyn qui a 1,200 acres de superficie. Trois autres découvertes ont encore été faites et montrent une abondance de minéral telle que cette compagnie est aujourd'hui celle qui possède les perspectives les meilleures dans les deux districts.

Les résultats à date sont très encourageants. Quatre découvertes ont été faites dans le canton Hébert, et la propriété consiste en 29 claims ayant une superficie de 1200 acres. Une équipe d'hommes sous la direction de Dan McGree, l'un des mineurs qui a le plus d'expérience dans ce district et qui a jalonné la fameuse mine d'argent Hercules, a mis à jour un gisement de 45 pieds de largeur. Le syndicat garde secret le don de commerce de ce gisement, car il ne veut pas donner d'information prématurée tant que les ingénieurs n'auront pas fait leur rapport.

Les derniers paiements à faire sur les propriétés du syndicat sont maintenant terminés. Ces paiements se chiffraient à environ \$10,000.

Ce syndicat qui est amplement financé, a l'intention de former une ou plusieurs compagnies qui exploiteront partie ou toutes ses propriétés, et que les détenteurs d'actions du syndicat aideront généreusement à la distribution des actions.

CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE FEU ET AUTOMOBILE
UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED
Albert Bernard
Agent Spécial, Département français
Chambre 507 205 rue St-Jacques Tel. Lancerat 9267-9268

MONTREAL DRY DOCKS LIMITED
INGENIEURS EN NAVIRE,
INGENIEURS ET CHAUDRONNIERS
Adresse télégraphique: "DRYDOCK", Montréal—Cable-épée et bateau
127 RUE MILL, MONTREAL.
169-J.N.O.

DOMINION DISTILLER'S LIMITED
Distillateurs — Embouteilleurs — Entrepôts de douanes
Marques enregistrées: Royal George Liqueur — Old Durham Whiskey — Old Elk Whiskey — Old Pepper Whiskey — Royal Arms Gin
Siège social: 120 RUE ST-JACQUES MONTREAL
Banque du Canal Lachine
Tel. Main 2305-2308 CANADA Tel. Westmount 42-3
162-J.N.O.—carte d'aff.

QUINLAN, ROBERTSON & JANIN LIMITED
Entrepreneurs Généraux

LE CONSEIL MUNICIPAL A UNE SEANCE FERTILE EN INCIDENTS

Le Dr Ernest Poulin, maire-suppléant, fait une sortie contre le recorder Sempé. — L'échevin Vaillancourt va plus loin. — L'exécutif veut acheter un immeuble pour la Cour juvénile. — La Montreal Water and Power. — Série de "next meetings".

La séance tenue par le conseil municipal, hier après-midi, a été brève mais fertile en incidents de tout genre. Une série de "next meetings" imposée par l'échevin Lalonde faillit d'abord occasionner un brusque ajournement du conseil, peu de temps après l'ouverture de la séance. L'échevin Lalonde expliqua ensuite son obstruction en disant que les besoins des autres quartiers n'étaient pas plus pressants que ceux de son quartier; certains travaux demandés par l'échevin Lalonde n'ont pas encore été accordés. C'est ce qui explique son attitude.

Peu après, une sortie fut faite contre le recorder Sempé par le Dr Ernest Poulin, maire suppléant, dont d'autres échevins appuyèrent les remarques. Le Dr Poulin dit qu'il avait été témoin récemment d'une scène disgracieuse, devant le recorder Sempé, et il demanda à celui-ci s'il était malade et s'il avait demandé à la cité d'être mis à la retraite. Il y eut de longues explications à ce sujet.

Quant à la demande faite à la cité par la Montreal Water and Power Company de lui remettre sa propriété, elle fut transmise au comité exécutif sans aucune discussion.

LES MEFAITS DU GAZ

Le jury du coroner attirait l'attention des autorités municipales sur la mort accidentelle de deux jeunes filles asphyxiées. Un bec de gaz avait été laissé ouvert accidentellement. L'échevin Brodeur ne voyait pas trop ce que la ville pouvait faire pour empêcher cela. L'échevin Drummond expliqua que le coroner avait été laissé sur le plancher et que n'importe qui pouvait ouvrir. L'échevin Drummond donna aussi de longues explications, et finalement la communication fut transmise au comité exécutif qui verra s'il n'est pas opportun d'amender le règlement.

L'échevin Legault demanda s'il était vrai que le Dr Dérôme, d'après une déclaration de ce dernier parue dans le "Canada", n'avait pas, de la cité, l'autorisation voulue pour aller enquêter lui-même sur les lieux, lors d'une récente cause de meurtre. M. Brodeur dit que le Dr Dérôme avait toute l'autorisation nécessaire et même qu'il était instantanément fait de faire une telle chose dans tous les cas.

NEUF "NEXT MEETING"

On aborda ensuite les rapports du comité exécutif. Il y en avait neuf. Tous furent accueillis par un "next meeting" demandé par l'échevin Lalonde. Au cinquième rapport, l'échevin Vaillancourt perdit patience et demanda l'ajournement du conseil, mais la demande resta sans effet.

La lecture des rapports se continua avec la même obstruction. Au huitième, eut lieu une nouvelle demande d'ajournement proposée par l'échevin Brodeur et appuyée par l'échevin Vaillancourt. Quelques échevins protestèrent, tandis que l'on entendait l'échevin Savard qui disait: Allons jusqu'au bout, laissons-lui demander le "next meeting" sur le neuvième rapport. La demande fut retirée et le neuvième rapport fut soumis avec le même résultat qu'après l'avant. "La farce est comète", fit l'échevin Savard.

LES MOTIONS

Le conseil, à la demande des échevins Trempey et O'Connell, adopta une motion dans laquelle il dit qu'il "se joint de tout cœur au Parlement du Canada, aux diverses provinces qui forment le Dominion et aux conseils municipaux de tout le pays dans l'œuvre de commémoration de la constitution du Canada en Dominion; qu'il désire reconnaître hautement les bienfaits que le peuple canadien a eus, depuis 60 ans, de retirer de cette union des provinces, et exprimer le ferme espoir que l'avenir verra se réaliser dans toute leur plénitude les vœux que chacun formule aujourd'hui pour la grandeur et la prospérité toujours grandissante de notre pays, dans la paix et dans l'union des diverses races qui l'habitent; que ce conseil est d'opinion que l'on ne saurait célébrer avec trop d'éclat cet anniversaire important, et qu'il est prêt à proposer, et à faire adopter, toutes les mesures nécessaires pour donner aux fêtes de la Confédération toute la solennité possible."

M. BRODEUR EST FELICITE

A l'adresse de l'échevin Brodeur, président du comité exécutif, le conseil passa la résolution suivante: "Que les membres de ce conseil ont appris avec plaisir la réélection par acclamation, le 23 du courant, de leur collègue, M. l'échevin J.-A. Brodeur, comme Haut Chef Ranger de l'Ordre Canadien des Forestiers, et qu'ils désirent lui offrir leurs sincères félicitations pour cette marque de confiance dont il vient d'être de nouveau l'objet."

Le conseil passa ensuite une résolution de remerciement à l'adresse de la Société Saint-Jean-Baptiste, des compagnies d'utilités publiques et des propriétaires d'établissements industriels et commerciaux pour la façon dont ils ont observé la fête nationale des Canadiens français, cette année. L'échevin Mercure demanda de compléter l'ouverture de la rue Fulum, sur la rue Sherbrooke.

LA COUR JUVENILE

La question de la Cour juvénile fut amenée par le Dr Poulin qui demanda à l'exécutif de dire où en était rendue le nouvel aménagement de la Cour juvénile.

L'échevin Brodeur dit que le comité a reçu une trentaine d'offres et qu'il les étudie. Il ajouta qu'il était allé à Toronto, qu'il avait vu la base de la Cour juvénile et la maison de détention et que ce n'était pas mieux qu'à Montréal.

Allons-nous construire un nouvel édifice? demanda l'échevin Legault. L'échevin Brodeur croit que la cité acquerra un édifice.

INTERPELLATIONS

L'échevin Mathieu demanda si M. Brodeur avait convoqué le comité des finances au sujet du salaire des journaliers de la cité. "Je ne l'ai pas vu parce que les échevins étaient au conseil des municipalités", dit l'échevin Brodeur. Il y eut des rires. M. Mathieu demanda des vacances pour ceux qui travaillent dans les bureaux. M. Brodeur promit un rapport pour la

AUGMENTATION DES VOYAGEURS, LE 1ER JUILLET

Le chemin de fer National du Canada mettra en service plusieurs trains spéciaux

VOITURES SUPPLEMENTAIRES

La fermeture des classes. — Les voyages de vacances. — L'influx des touristes américains

La fête nationale du premier juillet qui se continuera le jour suivant verra une augmentation considérable de voyageurs sur les réseaux canadiens, dit M. C. W. Johnston, gérant du service des voyageurs au Chemin de fer National du Canada. "Les Canadiens ont évidemment l'intention de fêter le jubilé de la Confédération en voyageant le plus possible du Canada au cours de leurs vacances et jours de congé, ajoute M. Johnston. Déjà la fermeture des classes a causé la plus grosse circulation à et de Montréal que nous ayons jamais eue et tout indique que le trafic à la fin de la semaine prochaine battra tous les records."

"Pour nous y préparer un énorme matériel d'acier a été concentré aux endroits stratégiques et sera ajouté aux trains réguliers selon les besoins. Les nouveaux trains mis en service par le Canadien National, celui de la "Confédération", entre Toronto et Vancouver, et "Acadian", entre Montréal et Halifax, et "Maple Leaf", entre Montréal, Ottawa et Chicago, aideront à transporter rapidement le surplus des voyageurs attendus."

"Les voyages de vacances ont déjà commencé nombreux. Depuis quelques jours le "Continental Limited" a été rempli de voyageurs en destination du Parc National Jasper et de la côte du Pacifique. "L'International Limited" a aussi circulé sans sièges vides entre Montréal et Chicago. Il a fallu ajouter des voitures supplémentaires à l'"Ocean Limited" et à l'"Express Maritime" pour transporter tous ceux qui villégièrèrent sur les plages du Bas-Saint-Laurent et dans les provinces maritimes. Les trains entre Montréal-Huberdeau et Québec-La Malbaie ont transporté aussi une quantité de touristes."

LA SOIREE DES FEMMES DE MONTREAL

Elle aura lieu le 1er juillet, à 7 heures 30 du soir, à l'occasion du jubilé de la Confédération

PAGEANT HISTORIQUE

A l'occasion de la soirée des femmes de Montréal qui aura lieu le 1er juillet à 7 heures 30 du soir, lors du souper d'adieu de la Confédération canadienne, on présentera un grand pageant historique qui rappellera les faits suivants de notre histoire: L'arrivée de Jacques-Cartier à Gaspé où il planta la croix; l'arrivée de Champlain avec sa femme à Québec en 1612; l'arrivée de Maisonneuve, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys à Montréal; les neuf provinces du Canada; Sir John Macdonald, les représentants des pays étrangers avec leurs drapeaux; chants par la chorale de Montréal, sous la direction de Jean Goulet; airs nationaux par les musiciens de Montréal.

ASSOCIATIONS INVITEES

Mlle Idola St-Jean a adressé la circulaire suivante aux diverses associations féminines et masculines et autres de la ville, relativement à la célébration du sixième anniversaire de la Confédération.

En ma qualité de présidente de la "Soirée des Femmes de Montréal", j'invite toutes les associations féminines et masculines, tous les corps publics, tous les clubs, tous les représentants de la presse et spécialement toutes les femmes de Montréal à assister à la manifestation qui aura lieu au pied du monument Cartier, vendredi du premier juillet, à 7 heures 30 du soir.

REUNION D'ANCIENS AU COLLEGE DE MONTREAL

C'est aujourd'hui qu'aura lieu la réunion d'anciens élèves du collège de Montréal. Tous les anciens sont cordialement invités à participer à cette fête. Il y aura aussi de dix heures, le dîner, offert gracieusement par l'Association, sera servi à midi. Puis, le président, adressera la parole. Les élections et jeux. Monseigneur Gauthier, président, adressera la parole. Ceux qui, par accident, n'auraient pas reçu d'invitation doivent se considérer comme invités.

UNE TECHNICALITE IMPECHE LE CONSEIL DE VERDUN D'AGIR

Elle est soulevée par l'échevin Garrity du conseil de Verdun, alors qu'il y avait une proposition sur la table, à l'effet de rembourser le chef Dubeau de ses services. — Séance des plus animées. — Une poursuite de \$10,000, à l'horizon.

Parmi ceux qui ont l'habitude de suivre les séances des différents conseils des villes ou municipalités de l'île de Montréal ou des environs, celui de la cité de Verdun a la réputation de commencer ses séances toujours à l'heure et surtout, de procéder d'une façon tout à fait paisible.

Ne fût-ce que pour confirmer la règle, il n'y a pas été ainsi, hier soir, à la réunion régulière bi-mensuelle, où le cas de la suspension du chef de police et de pompier Dubeau de la cité de Verdun a été longuement discuté. Si, contrairement à la séance précédente, alors que l'on discutait terrain de course, l'on n'en est pas venu aux coups, l'on se souvient que l'échevin Cohn fut menacé du poing, par un citoyen étranger à la municipalité, — il y a eu plus d'une prise de bec.

Comme il semblait qu'il était devenu de bon ton que chacun se mêlât à la discussion, on reprit et que le journal anglais dont le journal avait été attaqué, très poliment par l'échevin Allard crut qu'il était de son devoir de relever l'accusation immédiatement, mais mal lui en prit, car il fut rabroué de la belle façon par M. James Wishart, secrétaire-trésorier de la cité de Verdun qui mit le point final en déclarant que l'article auquel il était fait allusion "was certainly wrong."

Et pour clore la séance, l'échevin Cohn a fait part au conseil qu'il venait de recevoir une lettre d'un bureau d'avocats l'informant qu'il serait poursuivi en dommages pour la somme de \$10,000 s'il ne retractait pas les paroles qu'il avait prononcées lors de la dernière séance, au sujet de gens qui fréquentent les terrains de courses.

Leur client, M. O'Connor, avec qui l'échevin Cohn est lié par une proposition de ce dernier a dit que "tous les gens intéressés dans les terrains de courses étaient des "fakers" et de citoyens indésirables. Il prétend de plus que l'échevin Cohn aurait dit ces paroles alors qu'il avait que lui, O'Connor, qui était intéressé dans la proposition discutée par le conseil, était présent, que ses remarques s'adressaient directement à lui et qu'elles étaient la pire sorte de calomnie."

Il a sans dire que l'échevin Cohn s'est défendu, déclarant qu'il n'avait jamais vu et qu'il ne connaissait pas cet homme O'Connor, avant la séance du conseil, concluant que le tout était un tissu de faussetés. Dans tous les cas, l'échevin Cohn croit qu'il n'a rien à retracer.

LE CHEF DUBEAU

Le 28 mars dernier, de bonne heure, le matin, un accident terrible se produisit à l'angle du boulevard La Salle et de l'avenue Verdun, dans le cas où deux pompiers perdaient la vie.

LE NOMBRE DE CLASSES DE L'ECOLE SAINTE-CUNEGONDE

La Commission scolaire du district Ouest proteste contre l'attitude du Bureau Central qui n'a accordé que 22 classes. — La nouvelle école sera insuffisante pour accommoder les enfants. — La Commission prie M. l'inspecteur provincial Cuddihy de faire rapport.

"Si dans le cours de l'exécution de la présente loi, il survient des contestations entre les différents corps chargés de l'administration de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, sur des matières touchant les pouvoirs, les devoirs ou obligations attribués au Bureau Central ou à une commission scolaire de district par la présente loi, ou une commission scolaire en général par les lois applicables, ces contestations seront soumises au surintendant de l'instruction publique qui en décidera." 7. Geo. V. Ch.

Tel est l'article 32 de la loi scolaire de la province de Québec qui a été appliqué, hier après-midi, par la Commission scolaire du district Ouest, alors que les commissaires siégeant en assemblée générale et régénérant, décident de demander à l'inspecteur provincial d'école, M. Thomas Cuddihy, de faire rapport sur le nombre de classes nécessaires à l'école Sainte-Cunégonde, filles. La réunion était sous la présidence de M. le curé J. Verschelden. Les autres commissaires présents étaient M. le curé C.-G. Descares, le Dr A.-A. Audet, le Dr E.-J. Kennedy, et MM. P. Chénier, E. Gosselin.

M. le curé J. Verschelden, président de la réunion, a fait, hier après-midi, le principal débat de la réunion. Comme on le sait, le Bureau Central de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, au cours de sa séance du 22 mai 1927, décidait de construire une école de 18 classes à Sainte-Cunégonde et chargeait les architectes de préparer les plans. Depuis, la Commission a décidé de construire une école de 22 classes, fournissant à cette fin, des statistiques que l'on a reconnues très exactes. Toutefois, après bien des délibérations, le Bureau Central revenant sur sa décision, décida d'accorder une école de 22 classes à Sainte-Cunégonde.

Cette décision a été unanimement maintenue, hier après-midi, et les commissaires ont approuvé le rapport de l'inspecteur provincial Cuddihy. Les commissaires ont fait remarquer aussi que l'honorable M. Taucher, au cours de la dernière session provinciale, avait même amendé la loi scolaire, en demandant que l'école Sainte-Cunégonde, fille, et l'école Saint-Gabriel, maternelle, soient construites avec les fonds du pouvoir d'emprunt accordé par la législature, cette année.

Comme on le voit, la construction de l'école Sainte-Cunégonde, filles, soulève une grave question dans le domaine scolaire et catholique de la ville de Montréal.

SIX MILLE PERSONNES PRESENTES A L'OUVERTURE DU PARC CAMPBELL

Deux tonnes et demie de bonbons sont distribuées aux milliers d'enfants qui assistent à la fête. — Les exécuteurs testamentaires remettent le terrain à la ville. — MM. Meredith et MacInnes. — Nombreux appareils sur le nouveau terrain de jeux.

Deux tonnes et demie de bonbons sans compter les rafraichissements et cadeaux de tous genres, ont été distribués, hier après-midi, aux milliers d'enfants qui ont assisté à l'ouverture officielle du nouveau terrain de jeux Campbell, à Ville-Marie, sur la rue Radie. La fête eut lieu en présence de cinq ou six mille personnes, enfants et adultes, qui s'intéressèrent grandement aux divers appareils installés sur le terrain. Celui-ci est un des mieux aménagés qu'il y ait dans l'Amérique du Nord.

La fête et l'acte de donation du terrain furent remis à l'échevin Poulin, maire suppléant, par MM. F. E. Meredith, C. R., et W. R. MacInnes, exécuteurs testamentaires de la succession Campbell. Il y eut ensuite expression de remerciements par les échevins Poulin, Brodeur, et Angriani. Celui-ci parla en termes fort élogieux de l'œuvre de la succession Campbell et dit toute son appréciation du superbe terrain de jeux dont son quartier est doté. A la fin des discours, le drapeau "Union Jack" fut hissé par Mme W. R. MacInnes, tandis que la fanfare des Royal Highlanders, sous la direction de lieutenant H. G. Jones, fit entendre les airs "God Save the King" et "O Canada". Ce fut alors le signal des amusements et les enfants firent irruption sur le terrain. Tout se passa dans un ordre parfait, grâce à un excellent service de police de quarante agents, sous la direction de l'inspecteur Kavanagh. La fête avait été organisée par un comité de citoyens sous la direction du Dr J. P. Gadois, surintendant du service des réceptions publiques de la cité.

M. W. R. MacInnes, vice-président du Pacifique Canadien, fut le premier à adresser la parole. Il parla en ces termes: "Nous sommes réunis ici, aujourd'hui, pour procéder à l'inauguration du second terrain de jeu donné par feu C. S. Campbell, C.R. Lors de l'inauguration du premier terrain, on fit allusion aux conditions de son testament; donnons-en ici un résumé. Il se souvient de ses parents et de ses vieux amis, ainsi que de ceux qui l'avaient servi fidèlement. Il laisse une somme d'argent pour subvenir à l'entretien de son cheval favori pour le reste de ses jours. Il donna sa ferme de Stanbridge Ridge à l'Hôpital Général de Bedford, et sa ferme de la Côte de Liesse à l'Hôpital Général et à l'Hôpital Notre-Dame, espérant que ces deux hôpitaux s'entendraient amicalement pour en disposer dans leurs intérêts mutuels. Et il se souvient de l'Hôpital Général de Kingston, en considération de la mémoire de son père. Il ordonna entre autres choses que des terrains de jeu fussent créés pour les jeunes enfants dans les districts les plus congestionnés de la ville, et qu'une somme fut réservée par les fiduciaires pour couvrir les frais encourus par l'organisation de concerts de fanfare dans les parcs publics de la métropole, par les belles soirées d'été."

Il ne s'occupait ni de la croyance ni de la race et n'avait qu'un désir — celui de venir en aide aux jeunes et aux nécessiteux. Il existe un écusson écosais sur lequel on voit une aigle baltinant sur un chardon, avec au-dessous, les mots "Eure d'ore d'ore d'ore". C'est-à-dire, "le travail amène le bonheur". Et c'est ainsi que le fruit de ses labeurs procurera du plaisir et du bonheur à des milliers qui ne sont pas encore nés.

C'est évidemment dans le but d'aider aux enfants pauvres qu'il songea à la création de ces terrains de jeu. Sur un vieux cadran solaire, on voit l'inscription suivante: "Je m'indigne que les heures ensoleillées. N'est-ce pas dans nos divers terrains de jeu que les enfants trouveront leurs heures de soleil et de joie?"

La ville, en acceptant le don de feu M. Campbell, a rempli toutes les conditions qu'il avait posées. Et quoiqu'il n'ait jamais cherché une récompense en retour de ses bonnes actions, il la trouvera peut-être dans ces mots du Créateur: "Ce que vous faites au

Par conséquent, les directeurs considèrent qu'il est nécessaire de construire d'autres tribunes ainsi que des sièges supplémentaires afin que les auditeurs puissent jouir de la musique convenablement.

C'est avec plaisir que les exécuteurs ont été avisés par M. Bernadet, le surintendant des parcs de la ville, au cours du mois de mai dernier, que c'était l'intention du Comité Exécutif d'installer des tribunes permanentes et de les munir plus tard d'un dais au besoin. Il a déclaré en outre, que la première tribune serait érigée au Parc Jarry, la seconde sur le terrain de jeux de St-Henri, une troisième au Carré Gallery, et une quatrième au Parc St-Gabriel. Nous, les exécuteurs, nous vous prions donc, bien vouloir construire ces tribunes immédiatement afin que le public puisse bénéficier efficacement des dispositions du testament de feu M. Campbell. D'après les renseignements fournis aux exécuteurs, les dais ou toitures de ces tribunes devraient être construites de manière à servir

LA LIAISON FRANÇAISE ENTREPREND SON VOYAGE D'INTERET NATIONAL

Les excursionnistes partis hier, de Québec, étaient à Montréal. Hier soir et sont repartis pour leur grande randonnée à travers le Canada. — M. Victor Forbin, journaliste et romancier français, est au nombre des voyageurs. — Une randonnée de 7,666 milles.

Le train spécial du Chemin de fer National du Canada conduisant les excursionnistes de la Liaison Française est parti hier matin, de Québec, en destination de Vancouver et de Victoria. Il s'arrêtera quelques minutes à Montréal, hier soir. Une centaine de voyageurs font ce voyage d'intérêt national dont le but est d'établir une liaison plus étroite entre l'Est et l'Ouest. Ils visiteront au cours de route plusieurs centres français de l'Ontario et des Prairies. Ils s'arrêteront aussi au Parc National Jasper et à Banff et se rendront par bateau jusqu'à Victoria. C'est la troisième voyage de ce genre qui est fait au Canada et tout annonce qu'il aura le même succès que les précédents.

Une foule de parents et d'amis se pressaient hier midi à la gare du Palais, pour offrir leurs vœux de bon voyage aux excursionnistes, parmi lesquels se trouvaient des membres du clergé, des journalistes, etc.

M. Victor Forbin, journaliste et romancier français, qui doit écrire une relation complète du voyage pour la revue des Deux-Mondes est monté dans le train de la Liaison à Québec. Le train du Canadien National dans lequel les excursionnistes feront leur randonnée de 7,666 milles se compose de wagon-lits, d'un wagon-observatoire, d'un wagon-restaurant, et d'un wagon de radio et d'un wagon restaurant.

LA COUR JUVENILE

La question de la Cour juvénile fut amenée par le Dr Poulin qui demanda à l'exécutif de dire où en était rendue le nouvel aménagement de la Cour juvénile.

L'échevin Brodeur dit que le comité a reçu une trentaine d'offres et qu'il les étudie. Il ajouta qu'il était allé à Toronto, qu'il avait vu la base de la Cour juvénile et la maison de détention et que ce n'était pas mieux qu'à Montréal.

Allons-nous construire un nouvel édifice? demanda l'échevin Legault. L'échevin Brodeur croit que la cité acquerra un édifice.

INTERPELLATIONS

L'échevin Mathieu demanda si M. Brodeur avait convoqué le comité des finances au sujet du salaire des journaliers de la cité. "Je ne l'ai pas vu parce que les échevins étaient au conseil des municipalités", dit l'échevin Brodeur. Il y eut des rires. M. Mathieu demanda des vacances pour ceux qui travaillent dans les bureaux. M. Brodeur promit un rapport pour la